

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . . » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce:
75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Octobre 1899, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1er Octobre 1899, ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Tirage: 7400 exemplaires

— VENDREDI 6 OCTOBRE 1899 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 53:
« Les inondations de Dresde en 1899. »

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre La Erise. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition à 8 1/2 h. au Cercle.
ECHO de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.
Männerchor Kreuzfeld. — Répétition vendredi soir, à 8 heures et demie, au local.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abéille. — Exercices à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.
Le Laurier. — Répétition partielle à 8 heures précises au local. Amendable.

Réunions diverses

L. O. G. T. Répétition de la Section de chant vendredi à 8 1/2 heures du soir.
Société fédérale des sous-officiers (groupe d'escrime). — Leçon à 8 h. et demie au local (Parc 76).
L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.
L'ami montagnard. — Assem. à 8 1/4 h. au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée à 8 1/2 h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).
La Primvère. — Réunion à 8 heures et demie à la Cure.
Stenographen-Verein Stolze-Schrey. — Fortbildungskurs Abends 8 1/2 Uhr (Ecole de Commerce).
Anciennes catéchumènes. — Réunion à 8 heures et quart à la Cure.

Clubs

Club neuchâtois. — Assemblée vendredi à 8 heures au local.
Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.
Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.
Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h. s.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.
Club du Potet. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.
Club du « Courant d'Air ». — Réunion tous les soirs vers la Loge.

Voir la suite du Mémento en 2<sup>me</sup> feuille.

Télégraphes et Téléphones

L'introduction de la téléphonie a apporté à l'administration des télégraphes une tâche nouvelle, une extension imprévue qui rend nécessaire la réorganisation de ce service. Les inspections d'arrondissements des télégraphes avaient déjà un travail plus que suffisant et leur organisation ne leur permettait pas de faire face à une extension d'affaires aussi considérable. C'est ainsi que furent créées différentes places non prévues par l'ancienne organisation, places qui ont été accordées par la voie budgétaire sans reposer sur aucune loi.

Déjà en 1883, l'Assemblée fédérale avait adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à régler définitivement l'organisation de la téléphonie, ainsi que la position, les traitements et les attributions des employés du téléphone. La question reparut quatre ans plus tard, le Conseil fédéral étant invité par postulat à présenter une loi sur le service téléphonique et un rapport sur la réduction des taxes.

Dans la loi de 1899 sur les téléphones, on se borna à inscrire le principe que l'établissement et l'exploitation d'installations téléphoniques font partie du service télégraphique, mais on renonça à comprendre dans le projet l'organisation du personnel de l'administration. En 1893, le Conseil fédéral fit remarquer aussi, en ce qui concerne les télégraphes, qu'une réorganisation définitive ne serait pas possible tant que l'administration ne serait pas sortie de sa période transitoire.

Cinq ans se sont écoulés depuis et diverses circonstances permettent d'envisager la période transitoire, prolongée par la réduction des taxes, comme touchant à son terme; on peut s'attendre désormais à un développe-

ment normal de latéléphonie; en outre, les conditions des traitements du personnel des téléphones ont été régularisées par la loi fédérale du 2 juillet 1897: le moment semble venu de procéder à la réorganisation de l'administration des télégraphes.

La réorganisation n'exige du reste pas de changements essentiels de l'organisation actuelle; il s'agit avant tout de donner à l'administration centrale une base légale, de donner une certaine extension au bureau technique, qui sera divisé en plusieurs sections afin de faciliter la tâche considérable qui lui incombe.

Le Conseil fédéral a donc élaboré un projet de loi comprenant 24 articles et dont les Chambres vont s'occuper prochainement.

L'art. 11 prévoit une augmentation du personnel de l'administration centrale dans les limites des budgets annuels et confère au Conseil fédéral la compétence de modifier la division administrative. Le développement de l'administration ne pouvant, à l'heure qu'il est, pas encore être considéré comme définitivement accompli, de nouvelles inventions dans le domaine de la télégraphie et de la téléphonie pouvant en outre amener des changements tout à fait imprévus dans les installations techniques et dans l'exploitation, il ne semblerait pas opportun d'établir par la loi un schéma définitivement arrêté pour la gestion des affaires et des différentes fonctions. Par la nature même du service en cause et tout particulièrement de la téléphonie, il paraît indiqué de ne pas lier l'administration à des formes par trop rigides et de laisser au Conseil fédéral la possibilité d'ordonner lui-même, dans les limites légales, les modifications de l'administration centrale éventuellement réclamées par les circonstances.

L'art. 12 divise le réseau télégraphique et téléphonique suisse en 11 arrondissements dont la délimitation est de la compétence du Conseil fédéral et peut aussi être modifiée par lui suivant les besoins. Une augmentation des six arrondissements existants étant indispensable, on est conduit par des considérations relatives aux besoins du trafic et de l'entretien des lignes, ainsi qu'aux conditions géographiques, à adopter le même nombre d'arrondissements que pour l'administration des postes, les limites des nouveaux arrondissements correspondant, autant que les circonstances le permettent, avec celles des arrondissements postaux. Ce ne peut être le cas partout, car il y a à considérer d'autres circonstances, telles que la surveillance et l'entretien des lignes et réseaux téléphoniques. Les onze arrondissements télégraphiques projetés sont les suivants: Genève, Lausanne, Sion, Neuchâtel, Berne, Bâle, Lucerne, Zurich, Saint-Gall, Coire et Bellinzone.

L'article 13 traite de la position des chefs du téléphone qui, en qualité de chefs de section seront subordonnés aux directions d'arrondissement.

A l'article 16, on fixe le classement des fonctionnaires et employés de l'administration des télégraphes conformément à la loi fédérale du 2 juillet 1897.

Le chapitre V de la loi (art. de 17 à 23) traite de la nomination et révocation, ainsi que des attributions et des devoirs du personnel des télégraphes et téléphones. Ce n'est guère qu'une reproduction de la loi de 1854.

Quant à la portée financière du projet, elle n'est pas très considérable. L'augmentation des dépenses annuelles dans cette branche de l'administration fédérale ne serait guère que d'une cinquantaine de mille francs (10,900 fr. d'augmentation pour la division administrative, fr. 31,300 pour la division technique et fr. 9,700 pour l'inspection). Comme qu'il en soit, une augmentation sensible du personnel deviendrait absolument nécessaire dans l'administration centrale.

L'extension continue de la téléphonie, comme aussi l'accroissement toujours plus grand des installations de courant fort, amènent des difficultés de plus en plus sérieuses pour la construction des lignes et des réseaux téléphoniques et exigent, aussi bien pour les travaux préparatoires que pour l'exécution correcte des installations, un personnel dûment préparé par des études techniques ap-

profondies. D'autre part, la nature compliquée des installations téléphoniques, particulièrement dans les réseaux les plus importants, et en raison des dangers que présentent les courants forts et qui ne peuvent être paralysés complètement par aucune protection, un contrôle incessant par des fonctionnaires compétents est indispensable et il est nécessaire que l'administration dispose dans ce but d'un personnel suffisant et dûment qualifié.

Suivant les expériences faites jusqu'ici il ne semble pas probable que toutes les places techniques supérieures prévues dans le projet de loi et dans le calcul approximatif des frais puissent être pourvues toutes à la fois; ce personnel ne pourra au contraire être acquis que successivement, de sorte que l'augmentation de dépense qui se produira tout d'abord restera probablement sensiblement au-dessous de la somme indiquée plus haut. D'un autre côté, vu la nature même de la téléphonie et la grande extension de l'administration, il est absolument impossible de fixer d'avance et pour une période de quelque étendue le nombre des fonctionnaires nécessaires; c'est pour cette raison qu'une augmentation de personnel par la voie des budgets annuels et en cas de besoin a dû être réservée. (Démocrate.)

Les vainqueurs de la peste

Un rédacteur du Matin a eu une entrevue avec M. le docteur Calmette, qui arrive d'Oporto, où il a lutté si vaillamment contre le fléau. La conversation suivante, des plus intéressantes, a eu lieu à l'Institut Pasteur, en présence de M. Elie Metchnikoff, chef de service du docteur Roux.

— Vous voici donc revenu, docteur, sain et sauf et vainqueur de la peste ?

— Ah ! la peste, répond le docteur Calmette, avec un geste tranquille, nous l'avons fait reculer tant que nous l'avons pu, nous l'aurions même tout à fait chassée d'Europe sans le mauvais vouloir des pauvres gens qui, là-bas, s'obstinaient contre nous, nous prenaient pour des sorciers ou des empoisonneurs.

— On vous a jeté des pierres, n'est-ce pas ? interrompit M. Metchnikoff d'une voix inquiète.

— Oui, on nous a quelque peu lapidés les premiers jours; moi, je n'ai rien reçu; c'est Salembeni qui a écopé, il a été blessé au genou. Tout ça n'a d'ailleurs aucune importance. Une seule chose compte: la science. Or, à ce point de vue-là, nous sommes contents; nous avons acquis la conviction que la peste est définitivement vaincue, bien vaincue et qu'il sera très facile au gouvernement portugais de la chasser hors de ses frontières quand il le voudra résolument, à la condition d'écouter nos conseils et surtout ceux du docteur Ricardo Georges, un savant de premier ordre que ses compatriotes méconnaissent et insultent ! En tout cas, la peste est impossible en France où l'on sait ce qu'est un vaccin et où des mesures sérieuses de prophylaxie ne rencontreraient pas le moindre obstacle. De telle sorte que, en dépit des pronostics, lugubres et peut-être intéressés de M. Brandes, Paris n'a rien à craindre.

Ici, c'est M. Metchnikoff qui répond :

« — Allons donc !... les dires de M. Brandes étaient absolument ineptes, nul cas, même suspect, n'a été signalé. D'ailleurs, nous sommes en mesure de lutter plus facilement contre la peste que contre la plupart des maladies; nous avons ici, à l'Institut, de quoi vacciner tous les Parisiens, oui, tous. Donc, rien à craindre !

« — Et cette vaccination est-elle réellement efficace ?

« — Voici nos résultats, répond le docteur Calmette, et sa figure, rieuse un instant, devient grave : Quand nous sommes arrivés à Oporto, nous avons expérimenté notre sérum antipesteux sur des animaux; tout d'abord sur des souris et sur des singes; une dose de 0 centimètre cube 02 a suffi à immuniser les souris, une autre de 2 centimètres a mis nos singes à l'abri de tout danger; ceci au point de vue préventif. Nous nous sommes précoc-

upés ensuite d'inoculer la peste à ces mêmes animaux, pour parfaire nos expériences; une injonction de 10 centimètres cubes a guéri en un jour un singe à moitié fichu, atteint déjà d'un œdème épouvantable; 0 centimètre cube 25 suffisait pour nos souris.

« — Et pour les hommes ?

« — A titre préventif, une dose de 5 centimètres cubes entraîne pour l'inoculé une immunité de vingt-cinq jours au moins, le bienfait de l'inoculation étant toujours renouvelable. Les mêmes doses répétées dans quelques heures ont sauvé tous nos malades. Tous ceux, bien entendu, qui venaient à l'hôpital ! »

— Comment ! Tous les pestiférés n'y venaient donc pas ?

— Notre tâche eût été trop facile alors et la peste vaincue en quelques semaines ! La plupart des habitants dissimulaient soigneusement les cas de contagion. Je sais telle maison où un cadavre de pestiféré est resté caché trois semaines; on eût dit que les Portugais atteints avaient plus de honte encore que de peur; quoique quarante mille personnes eussent abandonné la ville, ceux-là seuls étaient apportés à l'hôpital qui étaient dans un état désespéré ou qui n'avaient ni chez soi ni famille.

Une de nos premières malades hospitalisées a été une petite modeste délaissée des siens. Après, ç'a été un garçon de café d'un grand établissement d'Oporto; si tous les malades avaient pu être persuadés que nous guérissions ceux qui nous arrivaient, alors il y aurait eu foule, c'est évident ! Ceux qui restaient chez eux, nous ne les trouvions que morts. Nous faisons leur autopsie, c'est vrai, mais c'était peut-être insuffisant !

Et le docteur sourit avec mélancolie.

— Ainsi, vous aviez contre vous une grosse partie de la population !

— Les gens intelligents comprenaient, eux; les autres, il fallait bien les sauver malgré eux ! Ils ont fini par y voir clair à la fin, ils se pressaient en foule à l'hôpital; si bien que, dans les trois derniers jours, j'ai vacciné 423 ouvriers, pompiers, chargés du transport des cadavres, employés d'administration, petits boutiquiers. Après les coups de pierre des premiers jours, ça nous faisait plaisir !

— Et vous docteur, vous n'avez jamais rien éprouvé, ni votre compagnon, le docteur Salembeni ?

— Bah ! répond le savant, à travers les notes d'un beau rire de vaillance, nous n'avions ni le droit ni le temps de nous occuper de nous, vous pensez bien. D'ailleurs, nous avons expérimenté notre sérum sur nous-mêmes; nous nous en sommes bien trouvés. Un peu d'urticaire, peut-être, le deuxième jour ! et encore, je ne sais plus. L'essentiel est que nous avons battu la peste et qu'elle n'a plus qu'à ficher le camp !

— Etait-ce vraiment la peste noire, l'antique peste noire ?

— Oui, celle qu'ont décrite Froissart et Boccace. Tenez, voici le rapport qu'ont rédigé les membres de la commission internationale chargée d'étudier la marche du fléau. Les Allemands ont refusé d'en faire partie. Bah ! c'est leur affaire !

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 5 octobre. — M. Waldeck-Rousseau a accepté l'arbitrage dans la grève du Creusot. On croit que M. Schneider l'acceptera également.

Paris, 5 octobre. — M. Schneider se rendra demain vendredi à Paris. M. Waldeck-Rousseau le recevra immédiatement.

Paris, 5 octobre. — La commission du budget a voté par treize voix contre cinq la suppression du crédit pour l'ambassade de France auprès du Vatican.

Paris, 5 octobre. — On affirme dans les couloirs du Sénat que des mandats d'arrêt ont été décernés aujourd'hui par M. Bérenger, mais on ignore contre qui. M. Hennion, commissaire de police de la sûreté générale, est arrivé au Sénat à 3 h. 30. Il a été immédiatement reçu par M. Bérenger.



L'ARBITRAGE INTERNATIONAL à la Conférence de La Haye

La Conférence de La Haye a été provoquée par un vœu de désarmement, exprimé par le tsar Nicolas II, en août 1898. Elle n'a pas répondu à cette grande et reposante espérance, et sa commission s'est bornée à exprimer que la limitation des charges militaires pesant sur l'Europe serait heureuse pour le bien-être matériel et moral de l'humanité.

D'autre part, la Conférence de La Haye a tenté d'humaniser la guerre, en étendant à la marine les heureux effets de la Convention de la Croix-Rouge de Genève du 22 août 1864 et en revisant à cet égard la déclaration de Bruxelles de 1874; voilà encore un deuxième point acquis, déjà plus important que le premier, relatif au désarmement.

L'œuvre de la Conférence de La Haye a enfin une heureuse influence sur le règlement pacifique des conflits internationaux par l'arbitrage, puisqu'elle a adopté à ce sujet trois conventions spéciales, qui doivent être signées indépendamment les unes des autres avant le 31 décembre, par les divers états délégués à La Haye; ici le travail des diplomates paraît plus considérable que leurs vagues notions de désarmement; ils ont en effet rédigé un Code d'arbitrage international, afin de prévenir la guerre par le moyen de la médiation et de l'arbitrage. C'est là le résultat le plus tangible de la Conférence de La Haye.

Le 8 mai 1871, les Etats-Unis et l'Angleterre s'entendirent pour soumettre à des arbitres, à Genève, la question dite de l'Alabama; le tribunal fut composé des deux parties litigieuses, par les soins du président des Etats-Unis et de la reine Victoria, plus du roi d'Italie, du président de la Confédération suisse et de l'empereur du Brésil, chargés chacun et tous cinq de la nomination d'un arbitre. L'affaire de l'Alabama jugée à Genève par ce tribunal évita une guerre entre les deux nations anglo-saxonnes. Auparavant, le Congrès de Paris de 1857, après la guerre de Crimée, avait émis le vœu qu'avant d'en venir aux mains les belligérants tentent d'obtenir les bons offices d'une puissance tierce, en évitant d'une guerre; on se souvient qu'en juillet 1870 la France aurait été bien avisée d'accepter la médiation anglaise, offerte alors pour apaiser le fatal incident Hohenzollern, qui conduisit, le 17 juillet, à la guerre de France. Les Français avaient été plus sages, lors des affaires luxembourgeoises de 1867, en admettant, de mauvais gré il est vrai, la neutralité du grand duché, sis alors entre la France et la Prusse, et détaché de la Confédération germanique après le démantelement de la forteresse créée par Vauban à Luxembourg même.

L'arbitrage international a donc progressé à La Haye, sans que les projets russes aient été admis dans leur intégrité; nous n'avons pas à les rappeler ici; nous nous bornons à noter qu'ils se sont de nouveau heurtés à l'hostilité allemande, comme le désarmement.

Les trois conventions d'arbitrage qui seront sans doute signées cette année substituent des moyens pacifiques aux moyens violents. Il eût été préférable que l'arbitrage lui-même devint obligatoire, comme c'était la pensée du projet russe, mais le délégué allemand, M. Zorn, a fait pencher de nouveau la balance

dans le sens facultatif. Nous devons mentionner avec satisfaction l'attitude de notre délégué M. Edouard Odier, député au Conseil national, de Genève, partisan de la commission d'enquête internationale qui, devenue générale, nous aurait octroyé l'arbitrage obligatoire; ici encore cette commission n'est donc que purement facultative pour éclairer certains cas spéciaux dans leurs questions de fait. C'est encore un progrès relativement au statu-quo.

Enfin il a été discuté à La Haye la création d'un tribunal international permanent, avec un bureau central sur notre continent; on se souvient qu'immédiatement plusieurs villes s'offrirent comme sièges de cette Cour permanente d'arbitrage. Nous aurons cette Cour, dont feront partie quatre délégués désignés par chacune des puissances pour certains cas déterminés. Déjà, en 1866, les Américains avaient proposé la nomination d'arbitres spéciaux et neutres, auxquels auraient été remis toutes questions litigieuses entre les diverses puissances. Un bureau central international permanent aura la garde des archives de cette Cour permanente, ainsi que la gestion des affaires administratives. Voilà certes aussi un progrès réel.

Les résultats de la conférence de La Haye, en matière d'arbitrage, sont donc plus importants que ceux du désarmement; c'est, du moins, réjouissant. Sans doute il serait préférable que l'idée première du tsar ait abouti, puisque c'était la réduction immédiate des charges militaires. Nous y marchons aussi et il ne faut pas désespérer de l'humanité, qui progresse malgré tout de siècle en siècle. Qu'était-elle il y a cent ans? En pleine révolution des droits de l'homme, si souvent affirmés depuis 1789. M. Arthur Desjardins, dans une récente étude sur la conférence de La Haye à la Revue des deux Mondes du 1<sup>er</sup> août 1899, rappelle que l'humanité marche plus sûrement par étapes que par secousses; l'essentiel est d'avoir abordé en 1899, à La Haye, les problèmes ardu de la diminution des charges militaires, de l'« humanisation » de la guerre, par l'extension de la Croix-Rouge, et enfin de l'arbitrage international. La conférence de La Haye est une date dans l'histoire de la civilisation, a écrit récemment au Siècle Yves Guyot. Nous partageons cet avis, bien que sa tâche ait été réduite cette année et qu'elle n'ait pas donné tout ce qu'elle promettait. Ce sera l'œuvre de l'avenir, croyons-le bien. Comme l'indique Arthur Desjardins, La Haye est la préface du Code de désarmement que d'autres verront sans aucun doute. Le monde en vieillissant s'éleve et s'améliore sensiblement et graduellement.

Les grandes Compagnies ferrugineuses de France

Nous avons déjà rappelé aux lecteurs de l'Impartial, à l'occasion du budget français, le nom de Camille Pelletan, député des Bouches-du-Rhône; ce bon patriote s'en prend à la Revue des Revues du 15 août, aux grandes compagnies de chemins de fer, en France. La question nous intéresse indirectement en Suisse, puisque le vote du 20 février 1898 a donné plus de deux cent mille voix de majorité aux partisans du rachat du réseau helvétique. Depuis, quelques méchants procès se sont greffés sur cette consultation populaire. La Confédération cherche à payer le réseau de nos grandes compagnies, représentant près de

trois mille kilomètres, sur les 3733 actuellement exploités, le moins cher possible, tandis que le Jura-Simplon, le Nord-Est, le Central, l'Union et le Gothard entendent les céder aussi avantageusement que pourra, pour les dites Compagnies.

Les grandes compagnies françaises, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon, du Midi, de l'Est et du Nord sont des Etats dans l'Etat de France; le réseau actuel a été déterminé sous Louis-Philippe et les autres gouvernements successifs, y compris les conventions signées en 1883, entre le gouvernement et les susdites compagnies pour le rachat qui s'effectuera au prochain siècle. L'Etat français a développé, d'autre part, son réseau par des conventions, datant également de 1883; mais les lignes nationales françaises sont d'un rendement mesquin et d'une importance très relative, comparées au réseau des 6 grandes compagnies.

Camille Pelletan est défavorable, et avec raison, à l'exploitation des Français, par les Compagnies de chemins de fer; en Suisse, on a prétendu, autrefois, que nos populations étaient rançonnées, par les actionnaires, bien que nos tarifs soient moins onéreux que ceux des voisins; les grandes compagnies françaises ont un réseau plus de dix fois supérieur au nôtre; 34.000 kilomètres, en effet, sur les 42.000 kilomètres de France, appartiennent aux six puissantes administrations, contre lesquelles le public français nourrit des préventions plus légitimes que les Suisses à l'égard de nos cinq grands réseaux, dotés de moins de trois mille kilomètres.

En France, l'Etat a livré aux capitalistes, au prix coûtant, les lignes abandonnées trop souvent au moment psychologique, par l'industrie privée; il en est autrement en Angleterre et aux Etats-Unis où tout ressort de cette dernière, sans aucune intervention étatique quelconque; à l'ouest de notre frontière, l'Etat est constamment intervenu, par son crédit et l'argent des contribuables, pour construire ou achever les réseaux repris, au prix de revient, par des Compagnies privées; en d'autres termes, l'Etat de France a couru les risques de la construction et a laissé les bénéfices de l'exploitation à des actionnaires; la maison Rothschild a offert, par exemple, du réseau du Nord, le prix coûtant, bien qu'il rapportât le neuf pour cent des dépenses d'établissement, et l'Etat s'empressa de le lui donner; voilà 450 millions déboursés par les financiers sus-indiqués, avec un bénéfice net annuel de 38 millions; donc, bien le neuf pour cent! Oui, certes, une jolie affaire, pour la haute finance.

La valeur totale de rachat des cinq grands réseaux suisses dépasserait un milliard, sans atteindre, sans doute, le milliard et demi; en France, le réseau des grandes Compagnies a coûté 15 milliards; mais, il est plus de dix fois supérieur, en étendue, à celui que nous avons racheté le 20 février 1898; les actionnaires français ont versé un milliard et demi, sur cette somme; l'Etat, les départements et les communes ont fourni gratuitement cinq milliards environ, tandis que le solde de 9 milliards a été obtenu par des emprunts et des obligations des Compagnies; le bénéfice total des capitaux privés, auquel l'Etat français a livré les chemins de fer, dépasse huit milliards, répartis, depuis soixante ans, entre les propriétaires des titres; cette formidable plus-value représente, aujourd'hui, la valeur des titres, grâce aux subventions de l'Etat français, accordées aux Compagnies, et à la garantie d'intérêt qu'il leur a octroyée. Le capital actions rapporte le 14 % au Nord, le 13 % au P.-L.-M., le 11 1/2 % à l'Orléans, le 8 % au Midi et plus de 7 % à l'Est et à l'Ouest; en moyen-

ne, c'est le 10 %; les obligations sont cotées à 4 %, en moyenne, alors que la rente française est à trois pour cent; en Angleterre, la moyenne des actions est inférieure au 4 %, et celle du capital-obligations supérieure au 3 % des sommes versées; dans ce pays, l'épargne privée a donné dix-huit milliards aux voies ferrées. En France, ni l'Etat, ni les obligations n'ont accès aux assemblées d'actionnaires, qui forment bien les états dans l'Etat français, sans crainte d'aucune opposition quelconque, bien qu'ils ne représentent que 1500 millions ?

La France supporte donc une plus-value de huit milliards, pour l'ensemble des titres ferrugineux des six grandes compagnies; c'est une majoration rendant impossible ou bien difficile la construction de voies secondaires, alors que la Suisse a plus de lignes, proportionnellement à sa population, que la France elle-même, ainsi qu'à son étendue. En 1870, les Allemands avaient 9 lignes pour leur concentration, de Mayence à l'ancienne frontière française, et les Français en comptaient trois, puisque la compagnie de l'Est avait retardé, depuis 1863, les voies de Reims à Metz, par Verdun, et de Chaumont à Strasbourg, par Pagny. Aujourd'hui, les Allemands ont encore 6.000 locomotives et 76.000 véhicules de plus que les Français.

Les tarifs français sont trop chers pour le transport des marchandises; la houille paye 5 centimes par kilomètre, par tonne, dès 100 kilomètres. Le trafic s'accroît partout, grâce à l'augmentation du tonnage kilométrique, insignifiant en France. On a pris, aux Etats-Unis et en Angleterre, des mesures contre les tarifs exceptionnels des compagnies privées; en France, l'Etat n'ose pas, parce qu'une compagnie refuse de proposer un tarif onéreux, il ne peut le lui imposer.

Ces diverses considérations peuvent être méditées en Suisse au moment où se prépare l'opération du rachat. Les compagnies suisses n'ont, à notre avis, jamais péché par la prétention d'états dans notre Etat. Notre réseau helvétique s'est régulièrement développé sous l'administration des compagnies privées qui offrent, certes, à l'Etat un exemple qu'il cherchera sans doute à suivre tout en améliorant encore tous nos services ferrugineux dans l'intérêt national et général.

SOMMAIRES

Le Papillon. — Journal humoristique illustré paraissant à Genève alternativement avec la Patrie Suisse. — Abonnements: 5 fr. par an (pour 62 numéros).

SOMMAIRE DU N° 273, du 4 octobre

Dessins: Le Dentiste dans les Alpes, par J. Fontanez. — Au bon vieux temps. — Le brave homme et le cambrioleur. — Pour attraper le renard. — Recette pour peintres. — L'encrier renversé, etc.

Texte: Pour dîner à l'œil, par Z. — Au « Paradis », par Oscar Naval. — La grammaire en action. — Inconvénients du néologisme. — Boutades, bons mots. — Devinettes. — Petite correspondance, etc.

Sur demande, envoi d'un numéro spécimen. — Primes gratuites de la valeur de plus de 1000 fr., distribuées annuellement.

La Famille. — Journal pour tous, illustré. — Prix: 5 fr. par an. — Bureau chez Georges Bridel et C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Sommaires des deux numéros de septembre

Rabaut-St-Etienne, par H. Draussin (avec portrait). — Le conte du ménestrier, par E.-L. D. — Les migrations des oiseaux. — Gent tracasrière (gravure). — Une visite à Pompéi, I, par M. C. Habert. — Chronique scientifique, par Henri Dufour. — Chronique des faits divers, par J.-L. B. — Une visite à Pompéi, II, par M. C. Habert (avec gravures). — L'araignée domestique, par Mme L. Vincens-Pelet. — Charmant point de vue (gravure). — Une victime d'un faux au siècle dernier, I. — Chronique industrielle, par W. Grenier. — Travaux féminins et recettes, par M. Ellis.

35 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LE Supplice d'une Mère

PAR Arthur DOURLIAC

« Je vous dérange peut-être », demanda-t-il en hésitant.
L'autre secoua la tête.
« Au fait, si vous alliez chez Mme Cauvy... »
« Non, j'allais chez vous, le hasard m'a servi. »
« Chez moi? Comme ça se trouve, ricana Fernand; seulement, je vous ferai observer que vous vous trompez de chemin », ajouta-t-il en le voyant obliquer vers la droite.
L'Américain se mit à siffler le « Yankee Doodle ».
« Vous tournez le dos à la ville... Où me conduisez-vous? »
Même mutisme.
« Arrêtez donc! morbleu! je veux descendre!... »
La large main de son compagnon s'abatit sur lui et l'immobilisa malgré sa résistance.
« Voulez-vous me lâcher! cria Fernand exaspéré... au secours... à l'assassin! »
Sa langue se colla subitement à son palais.
Il venait de sentir sur sa tempe le froid glacial d'un revolver, tandis qu'une voix calme prononçait gravement:
« Tenez-vous tranquille, jeune homme, ou, foi de Parker, je casse votre vilaine tête. »
Une terreur folle, irraisonnée, paralysa le misé-

nable; tous les récits fabuleux de sa tante sur son excentrique locataire se présentèrent à son esprit: « Cet homme-là est capable de tout! » avait-elle coutume de dire.
Et muet, grelottant, claquant des dents, Fernand le regardait, terrifié.
La voiture filait toujours...
Après avoir contourné Saint-Quentin, elle roulait dans la direction du Câteau, suivant à peu près l'itinéraire parcouru par Louis-Napoléon à sa fuite de Ham.
« Où... où me conduisez-vous? balbutia le malheureux apeuré.
— A la frontière belge.
— Pour... pourquoi?
— Pour vous y tuer.
— Me tuer!... Vous allez m'assassiner!
— Vous assassiner, non, si vous ne m'y forcez par quelque résistance ou quelque parole intempes-tive. Vous tuer, oui, mais en combat loyal, bien que vous ne méritiez pas une fin aussi honorable.
— Je ne veux pas me battre! c'est épouvantable!... je n'ai rien fait.
— Vous m'avez interpellé grossièrement tout à l'heure, au Jeu de Paume, devant témoins...
— Dites donc la vérité! Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais de Mme Cauvy.
— Parfaitement, jeune homme; mais je vous engage à ne répéter cela devant personne, car je ne me bornerai pas à vous tuer. Je vous ferais souffrir. »
Son accent, son visage exprimaient une si implacable résolution que Fernand, frissonnant jusqu'aux os, se rejeta en arrière et, gémissant tout bas, se laissa conduire passivement comme le mouton à l'abattoir.
Il était dompté.

Variations philosophiques

Depuis la soirée de l'Hôtel-de-Ville, Rénée était triste et songeuse. Malgré ses encouragements, ses avances même, Jean n'était pas reparu. Pourquoi? Ne l'avait-il pas comprise.
Elle s'était pourtant expliquée bien clairement, lui ouvrant toutes grandes les portes de son cœur. En dépit de sa réserve, elle avait fait les premiers pas, tendant sa petite main blanche à qui n'osait la demander.

Pourquoi hésitait-il à la prendre?
Faisant bon marché des convenances mondaines, des inégalités sociales, elle avait bravement, loyalement offert sa vie à qui la lui avait conservée.
Pourquoi ne l'acceptait-il pas?
Ne l'aimait-il pas comme elle le croyait?
— Oh! cela!
Elle n'avait qu'à fermer les yeux pour le revoir, ému, tremblant devant elle, lui si brave! pour entendre sa voix chaude, vibrante, répétant cet aveu brillant échappé à son cœur trop plein.
Il l'aimait comme elle l'aimait elle-même, de toute la puissance de son être; elle le sentait, elle en était sûre d'une conviction plus forte que tous les serments.
Alors, quoi? souffrait-il dans sa fierté à l'idée de lui devoir quelque chose? Sa délicatesse ombra-geuse cédait-elle à un scrupule exagéré? Prévoyait-il les interprétations fâcheuses de la malignité publique? N'était-il pas au-dessus de tout cela! Craignait-il de se heurter à un refus? Peut-être? Etait-elle bien certaine elle-même du consentement de ses oncles? L'oncle Aymé, oui; mais l'oncle Jules? Malgré ses opinions libérales et ses tirades égalitaires, elle avait moins confiance, et son sourire caustique arrêterait toujours un aveu sur les lèvres de Jean. Alors, que faire? Jadis, dans ses gros chagrins de petite fille, elle recourait à l'oncle Aymé; mais, aujourd'hui, une timidité involontaire, un embarras virginal, arrêtaient son élan; elle gardait son secret et ses yeux rouges.
Heureusement le bon prêtre avait une vue excel-lente!
C'était par une chaude après-midi de juillet. Douil-lettement installé dans un confortable voltaire, l'abbé sirotait son café, tandis que le banquier humait dé-licatement une prise, en le considérant, d'un œil narquois, à travers ses lunettes d'or.
« Comment un si grand ennemi de ce politis-sion d'Arouet ose-t-il partager ses deux vices, dis-je ironiquement ce dernier en refermant sa tabatière ornée du portrait du philosophe.
— Hein! qu'il quels vices?
— Faut-eu! café, prononça gravement Jules du ton d'un procureur désignant les pièces à conviction.
— S'il n'en avait jamais eu d'autre! bougonna l'ex-capitaine en haussant les épaules.
— Tu méconnaiss un de nos plus puissants gé-nies!

— Ce grand frondeur des préjugés, Avocat des gens mal jugés...
— Du Christ, ce terrible adversaire, Bèdeau du temple de Cythère, Présentant à la Pompadour Sa vieille au bûche de Cour,
continua tranquillement l'abbé.
— Qu'est-ce que tu dis?
— J'achève ta citation...
— Ho! j'avais oublié la suite.
— Preuve que tu connais mieux ton Voltaire que-ton Musset.
— L'un est plus sérieux que l'autre.
— Témoin la « Pucelle ».
— Enfin! tu n'empêcheras pas la salutaire in-fluence du philosophe de Ferney sur les esprits de-son temps et du nôtre. Pour moi, je lui dois d'être débarrassé d'une foule d'idées étroites, surannées, ridicules, et d'estimer chacun selon ses œuvres.
— En paroles, oui, mais en fait.
— En fait aussi. Tu as bien vu si j'ai hésité à prendre dans mes bureaux le fils Fortin, malgré la condamnation de son père.
— Tu as bien fait, ce n'est pas sa faute à ce garçon?
— C'est ce que je leur ai dit à la Bourse où l'on ne se faisait pas faute de me blâmer. Oh! mais je ne m'en laisse pas imposer, moi!
— Et puis! il ne s'agissait pas de ta caisse, ajouta le vieux prêtre avec une bonhomie railleuse; et l'on est toujours plus indulgent pour le compte des autres.
— Moi pas; je juge l'homme à son mérite, sans m'occuper de sa famille.
— Comme ton ami Berty qui posait aussi au dé-mocrate, à l'esprit fort, et vient de marier sa fille à un noble ruiné, mais descendant des Croisades.
— Berty est un imbécile.
— Vous êtes tous les mêmes et tu ferais comme lui, le cas échéant.
— Non.
— Si.
— Non.
— Allons donc! Je parle que si un brave garçon, ayant pour tout bien sa valeur personnelle, te de-manda la main de ta nièce... tu la lui refuserais!

(A suivre)



# L'IMPARTIAL

## JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

— SAMEDI 7 OCTOBRE 1899 —

### La Chaux-de-Fonds

- Sociétés de musique**  
**Les Armes-Réunies.** — Répétition à 8 1/4 h.  
**Fanfare du Gruttl.** — Répétition à 8 1/4 h.
- Sociétés de gymnastique**  
**Gruttl.** — Exercices à 8 1/4 h. s.  
**La Fourmi.** — Exercices à 8 h., au local.
- Groupes d'épargne**  
**La Lutèce.** — Perception des cotisations, au local.  
**La Linotte.** — Assemblée, à 9 1/4 h. s.  
**Club de la Pive.** — Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h.  
**Le Glaneur.** — Versements obligatoires, dès 8 à 10 h.
- Réunions diverses**  
**I. O. G. T.** Groupe d'épargne. Perception des cotisations samedi à 8 1/2 heures du soir.  
**Société de Touristes franco-suisse.** — Perception des cotisations tous les samedis, à 9 heures du soir, au local.  
**I. O. G. T.** Répétition de la Fanfare à 8 heures et demie du soir.  
**???** Assemblée, samedi, à 8 heures du soir, au Caveau.  
**La Fidella.** — Assemblée réglementaire, à 8 h. s.  
**Etoile.** — Percep. des cotis. de 8 à 9 h. au local.  
**Les Amis des Alpes.** — Percep. des cotis., à 8 h., au local.  
**Gruttl romand.** — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.  
**Société ornithologique.** — Réunion à 8 1/2 h.  
**Société artistique « La Pervanche ».** — Réunion. Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.  
**Bibliothèque du Gruttl romand.** — Ouverture de 9 à 10 h. du s.  
**Intimité (fonds des courses).** — Réunion à 8 1/2 h.  
**L. T. H.** — Perception des cotisations.  
**Société féd. des sous-officiers (groupe d'escrime).** — Assaut, 8 1/2 h. au local (Parc 76).  
**Sous-officiers (Cagnotte).** — Réunion à 8 1/2 h.  
**Groupe des Billéux.** — Réunion à 8 1/2 h.  
**Société de secours des Ouvriers faiseurs de cadrans.** Assemblée générale samedi, à 8 heures et demie, au local. Renouveaulement du Comité.
- Clubs**  
**XVIII** Perception des cotisations de 8 heures et demie à 9 heures du soir au local.  
**Club de l'Exposition.** — Perception des cotisations à 8 heures et demie.  
**Club du Renard.** — Assemblée au Terrier.  
**Club du Rams.** — Assemblée au local.  
**Club des 4 jours.** — Réunion.  
**Club d'Esorime.** — Leçon à 8 1/2 h. au local.  
**Vélo-Club.** — Réunion à 8 1/2 h. au local.  
**Club de la Lumière.** — Réunion au réverbère.  
**Club du tir de la Vinaigrette.** — Ass. 8 1/2 h.  
**Club des Amalches.** — Réunion à 9 h.  
**Club Monaco.** — Réunion.  
**Club de l'Edelweiss.** — Perc. des cot. à 9 h.  
**Club électrique.** — Assemblée à 7 h. s.  
**Club récréatif.** — Assemblée à 8 1/2 h. s.  
**Le Nénuphar.** — Réunion à 8 1/4 h. au Grand Marais.  
**Club de la Queue d'Ecurie.** — Paiement des cotisations, à 7 heures du soir, chez Bruneau.  
**Club du Battant.** — Ce soir réunion chez le Petit et demain, à 8 1/4 m. réunion avec prélim. Amende  
**Club des Emohés.** — Perc. des cotis. de 8 à h.  
**Trio Laborieux.** — Réunion à 8 1/2 h. au local.  
**Club l'Eclair.** — Perc. des cot. de 8 à 8 1/2 h.  
**Club du Quillier.** — Réunion à 8 1/2 h. au local.  
**Club de la Rogneuse.** — Réunion.  
**Club l'Hirondelle.** — Assemblée tous les samedis, à 9 heures et demie du soir, au local.  
**La Rigoleuse.** — Assemblée tous les samedis, à 9 heures du soir, au Petit-Central.
- Concerts**  
**Brasserie du Square.** — Tous les soirs!  
**Brasserie de la Métropole.** — Tous les soirs.  
**Brasserie du Globe.** — Tous les soirs.  
**Brasserie de la Lyre.** — Tous les soirs.

### Correspondance Parisienne

Paris, 5 octobre.

Tout n'est pas terminé au Creusot, mais nous considérons comme terminée cette grosse affaire, qui a failli tourner en désastre. De puissantes influences se sont employées pour décider les grévistes à demander l'arbitrage sans appel de M. Waldeck-Rousseau. Je sais que si M. Schneider n'allait pas s'incliner devant la sentence arbitrale qui va intervenir, le gouvernement a le moyen de faire fléchir cette irréductibilité. Les inquiétudes ont disparu ce matin comme par enchantement. Il n'est déjà plus sérieusement question d'exode à Paris. Il faut espérer que les événements confirmeront les conjectures optimistes de l'heure présente.

Il va sans dire que la Bourse continue à être très agitée par les nouvelles du Transvaal. Il en va toujours ainsi au début d'une guerre. C'est surtout le marché minier qui est terriblement affecté. Hier soir encore les optimistes espéraient une solution pacifique. Aujourd'hui l'invasion du Natal par les Boers a soufflé sur ces illusions. Jusqu'à la dernière minute, les boursiers ont spéculé sur les chances de paix ou de guerre.

Je dois dire que le gros public demeure assez incrédule à la nouvelle, qui circule avec persistance, de l'arrestation imminente de MM. Cavaignac, Quesnay de Beaurepaire, de Mme de Martel (Gyp), qui auraient pris part aux conciliabules où fut discutée l'invasion du Palais de l'Élysée le 23 février dernier par le général Roget. En tout cas, la presse anti-

dreyfusiste s'applique à représenter cette nouvelle comme une fumisterie et les conciliabules comme un roman.

Cependant, d'après des renseignements que je tiens pour dignes de foi, il y a quelque chose de sérieux dans ces nouvelles; par exemple le général Roget ne doit pas se sentir à l'aise en ce moment; on suppose qu'il était de la partie. Le juge Grosjean, l'âme de ces conciliabules, qui est à Spa en ce moment, sera arrêté s'il rentre au pays. Dans quelques jours, quelques heures peut-être, nous aurons des renseignements plus positifs.

La presse républicaine espère que M. Bérenger ne s'arrêtera pas à moitié chemin et que la commission d'instruction n'hésitera pas à scruter toutes les profondeurs de ce complot prétorien-royaliste qui semble avoir de si étranges ramifications.

En attendant, les avocats des inculpés font de l'obstruction avec une persistance qui obligera sans doute la commission à modérer le zèle combatif de ces messieurs.

C.-R. P.

### Nouvelles étrangères

**Italie.** — *Palermo*, 5 octobre. — La ville est toujours très animée. M. Crispi a reçu des milliers de dépêches de félicitations, dont plusieurs de personnalités étrangères. Le prince de Hohenlohe lui a envoyé le télégramme suivant: « Veuillez agréer mes vœux les plus sincères et croire à mes sentiments bien dévoués. » Le comité de fête a donné jeudi après midi un banquet à 250 pauvres de la ville. Jeudi soir, un banquet est offert à M. Crispi au foyer du théâtre Victor-Emmanuel.

**Angleterre.** — *Londres*, 5 octobre. — Le tsarevitch est arrivé mercredi soir à Londres.

**Espagne.** — *Saint-Sébastien*, 5 octobre. — Le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie, est arrivé mercredi à Saint-Sébastien. Il en est reparti dans la soirée après avoir eu une conférence avec la reine et M. Silvela. M. Silvela affirme que la visite du comte Mouravieff n'est qu'une visite de courtoisie.

**Afrique du Sud.** — *Prétoria*, 5 octobre. — On attend dans la soirée une mission officielle de MM. Schreiner et Hofmeyer en faveur du maintien de la paix. Le gouvernement a envoyé aux troupes l'ordre strict de ne pas violer le territoire britannique.

*Prétoria*, 5 octobre. — Dans les cercles gouvernementaux on ignore la prétendue mission de MM. Schreiner et Hofmeyer à Prétoria.

M. Reitz, interviewé, a déclaré que le gouvernement attend la dépêche annoncée par M. Chamberlain, laquelle doit apporter les propositions définitives de l'Angleterre. En attendant, le gouvernement a mobilisé les forces du Transvaal et les a envoyées à la frontière.

*Newcastle*, 5 octobre. — Une dépêche du premier ministre du Natal dit que les troupes ne peuvent pas secourir Newcastle et que toute résistance sera inutile.

*Newcastle*, 5 octobre. — La panique a cessé, le gouverneur du Natal ayant télégraphié qu'il n'existait aucune cause immédiate d'alarme.

*La Cap*, 5 octobre. — Cinquante-trois membres du Parlement du Cap ont adressé à la reine une pétition la priant de nommer une commission mixte pour examiner la proposition de franchise faite par le Transvaal. M. Chamberlain a répondu qu'en présence du refus du Transvaal d'accepter les offres de conciliation de l'Angleterre, celle-ci est obligée de formuler ses propres propositions.

*Ladysmith*, 5 octobre. — Une brigade d'infanterie de marine est arrivée à Durban et campe près du chemin de fer de Ladysmith à Dundee.

### Chronique suisse

**Echange de la messagerie avec la Russie.** — Les envois à destination de la Russie qui sont admis comme colis postaux doivent à l'avenir être expédiés sans exception comme colis postaux.

En conséquence, tous les envois jusqu'au poids de 5 kg., sans valeur déclarée ou avec une valeur déclarée jusqu'à fr. 50,000 à destination de la Russie d'Europe et dont les dimensions n'excèdent pas les limites prévues pour les colis postaux, sont exclus de l'expédition comme envois de messagerie aux conditions du tarif de messagerie n° 16.

Il n'est pas apporté de modifications en ce qui concerne les envois à destination de la Russie qui excèdent les limites de poids, de dimensions et de valeur susindiquées, ainsi que tous les envois à destination de la Russie d'Asie.

Le chiffre 1 du § 2 du tarif de messagerie n° 16 pour la Russie reçoit la teneur suivante:

« 1<sup>o</sup> Les envois à destination de la Russie d'Europe dont l'expédition peut avoir lieu comme colis postaux, doivent être traités comme tels; ils sont exclus de l'expédition comme articles de messagerie. »

**Lettres avec valeur déclarée dans l'échange avec Hongkong.** — On peut dès maintenant échanger des lettres avec valeur déclarée avec Hongkong (Chine).

La limite supérieure de la déclaration de valeur a été fixée à fr. 3000. — et la taxe à la valeur à 25 cts. par fr. 300. — ou fraction de ce montant.

**Routes fédérales.** — Le T.-C. S. ouvre dans les colonnes de sa revue une consultation publique sur la question suivante:

Vu l'état défectueux et insuffisant d'un grand nombre de routes en Suisse;

Considérant qu'il est de l'intérêt général que les moyens de communication entre les cantons et avec les pays voisins soient aussi parfaits que possible;

Considérant que la Confédération ayant décidé de racheter les chemins de fer, il semble qu'elle doit avoir les mêmes raisons pour se charger également des routes;

Y a-t-il lieu de saisir les pouvoirs publics de la Confédération, soit par une pétition aux Chambres fédérales, soit par voie d'initiative, d'une proposition tendant à l'adoption d'une disposition constitutionnelle mettant l'établissement, la réfection et l'entretien de toutes les routes cantonales de la Suisse à la charge de la Confédération?

### Nouvelles des Cantons

**LUCERNE.** — *Arrestation d'un filou.* — La police de Francfort a arrêté mercredi matin le voleur qui s'est emparé la semaine passée, dans un hôtel de Lucerne, de diamants de la valeur de 15,000 francs. On a arrêté également une femme qui se trouvait en sa compagnie et qui est aussi impliquée dans l'affaire du vol.

L'individu arrêté se nomme Albert-Isidore Davila, juriconsulte roumain. Les diamants volés n'ont pas été retrouvés. On croit qu'ils ont été vendus ou mis en gage à Baden-Baden ou à Carlsruhe.

**FRIBOURG.** — *Tirage financier.* — Samedi a eu lieu le 26<sup>me</sup> tirage de l'emprunt à primes de 3 millions de francs de 1887 des communes fribourgeoises et navigation.

Sont sorties à ce tirage et remboursables avec les primes ci-après en sus du capital de 50 francs et de l'intérêt différé de fr. 19.50, les obligations n° 17,700, 8000 francs; 11,843, 4000 francs; n°s 163, 648, 6451, 7946, 9297, 10,625, 12,817, 12,841, 16,549, 17,834, 18,219, 18,716, 25,874, 28,169, 28,759, 29,239, 40,430, 40,474, 49,063, 49,586, 53,347, 57,279, 57,394, 58,280, chacune 300 francs.

**GRISONS.** — *Une grève.* — Comme nos lecteurs le savent, on est actuellement en train de construire une nouvelle ligne de chemin de fer destiné à mettre en relation directe la ville de Coire avec la Haute-Engadine par un tunnel creusé sous le col de l'Albula. Ces jours derniers, les ouvriers occupés à la perforation du souterrain, se sont mis en grève à cause de l'application de nouveaux tarifs plus bas que les précédents. Jusqu'à maintenant aucun trouble ne s'est produit et les grévistes se sont contentés de barricader l'entrée du tunnel.

La garde civique de Bergun s'est rendue sur les lieux en prévision d'une émeute. Les grévistes, au nombre de deux cents, sont tous d'origine italienne.

**VALAIS.** — *Dreyfus.* — Le *Journal de Zermatt* croit savoir que la famille Alfred Dreyfus séjournera à Zermatt l'été prochain. Mme Dreyfus y a déjà passé l'été de 1898.

### Chronique du Jura bernois

*Saignelégier.* — (Corr.) — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un nommé Albert Voirol, né en 1871, originaire des Genevez, écroué dans les prisons de ce siège sous l'inculpation de faux et vol avec effraction, s'est évadé de sa cellule et court encore.

Pour procéder à son acte, ce jeune vaurien a pu dévisser les verrous de sa cellule, pour

ensuite pénétrer dans les galetas où il a pu se munir de couvertures qu'il a coupées en lanières pour se faire une corde qu'il a fait passer par une lucarne et par ce moyen a pu atteindre la cour de la prison. Il a procédé si habilement que ni son compagnon de chambre, ni le geôlier ou le personnel de la prison ne se sont aperçus de rien.

Ce malfaiteur est recherché par les autorités neuchâteloises et le parquet de Monthéliard. De plus, il venait d'être extradé des prisons d'Orbe (Vaud), pour répondre à des actes commis aux Franches-Montagnes.

*Delémont.* — Un assez grave accident est arrivé à la carrière de la fabrique de ciment de Bellerive.

Des ouvriers carriers avaient mis le feu à une quinzaine de mines qui éclatèrent toutes sauf une. L'un des ouvriers, Jean Andreoli, âgé d'une quarantaine d'années, s'approcha pour se rendre compte de la cause du retard, mais à ce moment la mine fit explosion et l'imprudent fut précipité d'une hauteur d'environ 10 mètres avec des éclats de roc. Il a reçu à la tête plusieurs blessures qui ont nécessité son transfert à l'hôpital.

### Chronique de l'horlogerie

*Avis aux horlogers.* — L'électricité, en dehors des grands services qu'elle rend à l'industrie, a, dans la vie usuelle, des applications faciles que personne ne devrait ignorer. Rien n'est plus simple, par exemple, que de transformer une pendule ordinaire en un réveil-matin, à condition qu'on possède, dans l'appartement où elle se trouve, une sonnerie électrique.

Il suffit de relier l'un des fils conducteurs à une pièce métallique quelconque de l'appareil d'horlogerie et d'attacher l'autre à une tige qui, assujettie horizontalement à un pied vertical, vient s'appuyer contre le cadran de la pendule. L'épaisseur de cette tige doit être telle que, placée en face de l'heure choisie pour le réveil, elle laisse la grande aiguille passer librement au-dessus d'elle, tandis que la petite aiguille, plus basse, la heurtera, établissant au moment voulu le contact qui fera marcher la sonnerie.

### Chronique neuchâteloise

*Hôpital du Val-de-Ruz.* — La commission générale de l'hôpital du Val-de-Ruz, à Landeyeux, a eu vendredi dernier, à l'hôpital, sa séance annuelle. M. Constant Sandoz, vice-président de la commission, présidait.

Le rapport du Comité administratif sur l'exercice de 1898 a été présenté par M. James L'Eplattenier, secrétaire-caissier.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1898, il y avait à l'hôpital 48 malades; 44 y sont entrés pendant l'année; l'hôpital a donc soigné au total 62 malades, dont 21 du sexe masculin et 41 du sexe féminin. 14 de ces malades ont été placés dans des communes du district, 38 par la charité privée. 10 ont été soignés gratuitement. Ces 62 malades ont passé à l'hôpital 6,173 journées, le produit des pensions payées est de fr. 5,139.15. Le coût moyen de la journée d'un malade a été de fr. 1.48, qui s'établit comme suit:

Ménage	Fr. 4,316.49
Administration et frais généraux	» 3,193.83
Chauffage	» 324.—
Mobilier, entretien et achat	» 247.40
Maison de l'Hôpital	» 348.50
Pharmacie	» 504.30
Matériel sanitaire	» 14.65
Dépenses diverses	» 197.—
<b>Total</b>	<b>Fr. 9,146.17</b>

Si l'on divise ce chiffre de fr. 9,146.17 par le nombre des journées, 6,173, on obtient le prix moyen de la journée d'un malade, soit fr. 1.48.

Les recettes générales sont les suivantes:

Domaine de Landeyeux	Fr. 1,266.75
Domaine d'Engollon	» 624.55
Compte d'intérêts	» 2,336.35
Malades et pensionnaires	» 5,139.15
Recettes diverses	» 57.40
<b>Total</b>	<b>Fr. 9,423.90</b>

Aux dépenses déjà additionnées ci-dessus il faut ajouter une rente viagère de

	Fr. 780.—
<b>Total des dépenses</b>	<b>Fr. 9,926.17</b>
Les recettes étant de	» 9,423.90
<b>l'exercice boucle par un déficit de</b>	<b>Fr. 502.27</b>



Ce déficit vient en diminution du fonds capital, qui ascende à 164,473 fr. 58 ; d'autre part, ce fonds a été augmenté du produit net de la succession de M. Paul-Emile Gaberel, à Savagnier, 1.300 fr. 10, ce qui porte l'augmentation nette à 797 fr. 83.

Le fonds Mast, ou de gratuité, s'élevait au 31 décembre 1897 à 17,727 fr. 12 ; il s'est augmenté en 1898 des dons et legs de 870 fr. 63 c., et de l'excédent des revenus de 128 fr. 78 c. Au 31 décembre 1898, il ascende à 18,726 fr. 53.

Les revenus du fonds Mast se sont élevés à 551 fr. 28, sur lesquels on a payé 325 journées de gratuité à 1 fr. 30.

Le fonds de construction était au 31 décembre 1898, de 10,865 fr. 40 ; il s'est accru des dons et legs de 3,158 fr. 68, et des intérêts de 376 fr. 17 cts. Il s'élève, à la fin de 1898, à 14,400 fr. 15.

Les comptes ont été approuvés et déchargés en a été donnée avec remerciements au comité et au caissier.

La commission a désigné comme secrétaire, en remplacement de M. Edouard Droz, démissionnaire, M. Henri Calame ; elle a nommé M. Jean-Ulysse Debély membre du Comité administratif en remplacement de M. Charles Gonin, qui a quitté le district ; enfin, M. Gustave-Henri Favre a été appelé à faire partie de la commission des comptes en remplacement de M. J.-U. Debély.

(Neuchâtelois.)

\* **Le plus petit chronomètre du monde.** — L'observatoire officiel de Besançon a délivré le 15 septembre 1899, sous le n° 4.304, un bulletin de marche au chronomètre Lip, 9 lignes (20 millimètres), n° 3.383.

Voici le résumé de la marche et des écarts de cette pièce de précision minuscule : Somme des écarts pendant les seize jours, 15 secondes 14. Variation du plat au pendu, pendant les seize jours, 4 secondes 16. Ecart moyen de la marche diurne, 0 seconde 95.

Cette montre, de fabrication bisontine, est la plus petite qui ait, jusqu'à ce jour, subi avec succès les épreuves de réglage d'un observatoire officiel quelconque. Elle figurera à l'Exposition de 1900 et détiendra certainement le record de la chronométrie lilliputienne universelle.

Elle a été réglée par M. Charles Perret, du Locle, habitant Besançon, et ancien élève de l'Ecole d'horlogerie du Locle.

\* **La Directe.** — A la fin de septembre, l'avancement des travaux de percement du tunnel de Rosshäusern était de 970 mètres. On compte que le percement sera achevé pour le 20 octobre.

## Attention!

L'administration de **LA SCÈNE**, pour répondre à plusieurs demandes qui lui ont été adressées, organise pour toute la durée de la Saison théâtrale, un service d'abonnements à domicile pour les personnes qui, n'assistant pas à toutes les représentations, désirent néanmoins suivre la marche du Théâtre.

Le prix de l'abonnement est fixé à fr. 2, payable d'avance.

## Chronique locale

\* **Les manœuvres des cadets.** — Le bon Dieu des cadets avait bien fait les choses. Mercredi, un beau soleil, bien chaud, séchait le terrain et hier une température absolument idéale a favorisé les exercices de nos jeunes troupiers.

La retraite aux flambeaux exécutée la veille a parfaitement réussi. Après avoir parcouru quelques rues illuminées de nombreux feux de bengale, et donné une sérénade devant le domicile de M. le président de la Commission scolaire, le cortège est rentré sur la terrasse du Collège industriel où il a été licencié vers 9 heures.

Cette première partie du programme avait mis de la gaieté et de l'entrain dans l'air, aussi le lendemain matin, jeudi, dès 7 heures, tout le monde des cadets était sur le pont : visages souriants, tenues propres, fourniment bien astiqué.

On distribue la munition, on donne des directions aux officiers et sous-officiers, on fait surtout bien des recommandations pour prévenir tout accident, puis, quand tout est prêt, la musique et les tambours sonnent au drapeau qui s'avance majestueusement entre sa garde d'honneur et va s'incliner devant le commandant de la compagnie.

Mais il est temps de se rendre à la gare pour recevoir le corps du Locle. Celui-ci débarque à 7 h. 50, passe devant nos cadets qui font la haie sur l'avenue de la Gare et prend la tête de la colonne. Les deux corps de cadets, suivis de leur artillerie, défilent le long de la rue Léopold-Robert remplie d'une foule sympathique et se rendent sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où a lieu la dislocation.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, les cadets du Locle et de La Chaux-de-Fonds forment, dans la supposition générale, l'armée Sud qui a pour mission d'enlever la position du Crêt de la Borne occupée par l'avant-garde d'un corps Nord que représentent ceux de Saint-Imier. — L'armée Sud s'est parta-

gée en deux colonnes : la colonne de gauche formée par le corps du Locle et la colonne de droite par celui de La Chaux-de-Fonds. Le premier est chargé d'attaquer la position de front ou plutôt de faire une démonstration afin de permettre à la colonne de droite de faire un mouvement tournant par la Loge, l'Ecouane, Clermont, la Rangée des Roberts et la Haute-Ferrière et prendre l'ennemi à revers. Ce mouvement, très pénible, exige deux fortes heures de marche, c'est ce qui explique qu'il y ait eu, vers onze heures, un moment d'assez longue attente pour les nombreux curieux massés sur le Crêt de la Borne. Chacun s'étonnait de cette accalmie prolongée, mais tout à coup un long ruban de feu, suivi d'un crépitement soutenu, s'aperçoit à la lisière de la forêt située en arrière de la route des Franches-Montagnes.

Ce sont les cadets de La Chaux-de-Fonds déployés en tirailleurs derrière le mur et qui bientôt s'avancent par bonds, contre la position. Les cadets du Locle qui opèrent de l'autre côté, par le Bas-Monsieur, instruits de l'arrivée de la colonne de droite, reprennent l'offensive. Mais les défenseurs du Crêt de la Borne n'entendent pas se laisser prendre si vite ; leur artillerie gronde sans répit, les chaînes de tirailleurs ouvrent un feu d'enfer sur les assaillants, qui montent toujours. Le gros s'avance, la musique donne le signal pour l'assaut. On joue *Sempach*, les colonnes s'ébranlent au pas de gymnastique ; Hurrah ! La position est enlevée en même temps que midi sonne à La Chaux-de-Fonds.

La manœuvre du matin est terminée à la satisfaction des chefs.

Les trois corps de cadets se reforment, puis, après avoir mis les armes en faisceaux, s'assoient sur l'herbe et procèdent au grand déballeage. C'est alors que commence la véritable bataille, non pas à coups de fusil, mais à coups de dents. Ici, pas de pitié, pas de merci ! Les saucisses sont étranglées, les cervelas assommés, les œufs écrasés (combien n'y en eut-il pas qui l'étaient déjà ?) et tout cela englouti ensuite avec une férocité barbare. On ne respecta rien, mais rien. Ceux de Saint-Imier firent même, quand il n'y eut plus que cela, un grand tas de papiers d'emballage et y mirent le feu !

Les estomacs lestés et l'heure des confidences venue, les cadets des trois localités commencèrent à se faire réciproquement des visites. On échangea des opinions très diverses au sujet de la bataille du matin :

— Qui est-ce qui a gagné ?  
— C'est nous, disent ceux de Saint-Imier, puisque vous n'avez pas pu nous faire filer d'ici.

— Non, c'est pas vous qu'ont gagné, — dit un petit pioupiou chaux-de-fonnier, — c'est nous, *pisqu'on* a crié hurrah !  
— Oh ! — intervient un caporal du Locle — celui-ci qui croit qu'il z'ont gagné parce qu'y z'ont crié hurrah ! Mince alors !  
Et ainsi de suite.

Mais la vie des camps n'est pas tout en rose. Nos cadets s'en aperçoivent bien.

Au milieu de la discussion générale retentit le signal de l'assemblée. Les deux sections d'artillerie et deux sections de La Chaux-de-Fonds partent en avant pour occuper la position de la Loge.

Une heure après, le reste des trois corps se met en marche. A 3 heures, il est déjà inquiété à l'Ecouane par une patrouille ennemie, qui se replie bientôt. Il gravit la pente de Corme, où il est aussitôt assailli par le feu d'une section d'infanterie. Celle-ci se replie contre la Loge, ne cédant que pied à pied. Enfin, le corps Nord arrive à la Loge et s'y déploie, exécutant un feu trainant pour permettre à une partie de ses troupes d'opérer un mouvement tournant, au sud de la position d'artillerie. Mais celle-ci est fortement défendue et elle fait un accueil des plus meurtriers aux assaillants débouchant de la forêt. On peut dire même que l'avantage lui est incontestablement resté.

Après la cessation de la manœuvre, les corps, une fois reformés, sont descendus sur le plateau de la Loge, où a eu lieu le défilé en présence des autorités communales et d'une foule de curieux. Cette partie du programme a été très remarquée. La musique et les tambours de la Chaux-de-Fonds vinrent se placer à distance, vis-à-vis des autorités, puis, aux accents de la charmante *Marche du 7<sup>me</sup> régiment*, les corps défilèrent en colonne par sections, le corps de Saint-Imier en tête avec ses solides gaillards, ensuite le corps du Locle, puis celui de la Chaux-de-Fonds avec ses larges sections, mais bien alignées quand même. Puis suivait l'artillerie au pas.

Ce défilé, très proprement exécuté malgré une journée de fatigues, a produit la meilleure impression et il a été vivement applaudi.

La descente sur la Chaux-de-Fonds s'est ensuite opérée rapidement et c'est entre une double haie de curieux que, sur tout son parcours dans la ville, la troupe a défilé pour aboutir au Restaurant des Armes-fléunies, où une collation attendait nos cadets.

Après cela, nouvelle marche en ville, direction de la gare. Il s'agit de faire la conduite à nos voisins qui nous quittent par les trains de 7 heures. C'est d'abord le corps de Saint-Imier qui s'embarque aux accents de notre vaillante musique et salué par un coup de canon et

les acclamations de la foule, puis c'est au tour des cadets du Locle que le train emporte accompagnés des mêmes manifestations sympathiques.

Le corps de la Chaux-de-Fonds regagna alors musique en tête son lieu de rassemblement. Il est licencié aussitôt.

Cette belle journée a donc réussi au-delà de toute attente. Pas un accident, pas un accroc ; temps à souhait, bel entrain, bonne humeur. Que pourrait-on souhaiter de plus ?

Nous nous en voudrions terminer cet article sans rendre un juste hommage aux instructeurs de nos cadets qui se donnent tant de peine pour faire progresser cette utile institution. Remercions en premier lieu M. Bubloz, notre « général en chef », puis MM. Chollet et Veuve, M. Lebet pour l'artillerie, et accordons une mention spéciale à M. le professeur Zellweger, directeur de la musique des cadets, qui a su amener ses élèves, à force de travail et de persévérance, à un degré de perfection qui fait l'admiration du public.

Rupp.

\* **Course de l'Ancienne.** — N'ayant pu faire sa course d'automne, dimanche passé, la Société fédérale de gymnastique l'Ancienne Section avise ses membres et amis qu'elle aura lieu dimanche 8 courant, si le temps le permet. Rendez-vous au local, à 7 heures du matin. Se munir de vivres. (Communiqué.)

\* **Séance de déclamation.** — Nous rappelons que c'est ce soir, à l'Amphithéâtre, que Mlle Emilie Chovel donnera sa séance de déclamation.

Nous espérons qu'un nombreux public lui fera le même accueil sympathique qu'à ses précédentes tournées.

\* **Accidents.** — Hier un jeune enfant de 4 ans, du nom de T. a été renversé rue du Collège par un vélocipède. L'enfant en est quitte pour une série de contusions à la tête, lesquelles, sans être graves néanmoins, le font joliment souffrir.

— Ce matin, lit-on dans la *Sentinelle* d'hier, un ouvrier menuisier, du nom de J., travaillant aux fenêtres de l'Usine à gaz d'un premier étage, vit l'échelle sur laquelle il était planté, glisser, et tomba si malheureusement sur le trottoir, qu'il resta pendant une demi-heure pour se remettre de la secousse. Son état inspire certaines inquiétudes.

\* **Bienfaisance.** — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance des fossoyeurs de M. Jacob Burkhalter, la somme de 12 francs pour l'Orphelinat de jeunes garçons. (Communiqué.)

— Die deutsche Couture für arme Kinder wurde von Mina Flückiger, Wittve in hochherziger Weise mit 30 Franken beschenkt, wofür die deutsche Couture der edlen Spenderin innigen Dank sagt. (Communiqué.)

Si vous voulez acheter un bon **CORSET** qui vous aille bien, fabriqué d'après les dernières exigences et d'une excellente qualité, adressez-vous à la Maison **J. GÄHLER**, place Neuve 10, de notre ville, où vous trouverez toujours un très grand choix. 9821-27

## Dernier Courrier et Dépêches

**Neuchâtel**, 6 octobre. — Jeudi ont eu lieu les enchères des vendanges de la commune de Cortailod, et cela sans résultat, la commune n'ayant pas reçu d'offres. La mise à prix avait été fixée à 35 fr. les 100 litres de vendanges blanches et à 60 fr. les 100 litres de rouges. Une vente s'est faite cependant sur ces bases. Les vignes en question étaient comprises dans une action en faillite. La mise de la commune a été renvoyée à samedi. Des achats ont été faits ensuite à 38 pour le blanc et 60 pour le rouge.

**Johannesbourg**, 6 octobre. — Des détachements de police montée sont prêts à agir en cas de troubles. Les Cafres s'étant livrés à des désordres dans une mine de l'East Rand, les employés ont fait feu sur eux et la police a mis fin à la bagarre.

**Prétoria**, 6 octobre. — Le *Standard and Diggers News* croit que 30,000 burghers des deux républiques sont prêts à partir. L'enthousiasme est grand. On craint une révolte des Zoulous et des Matabélés si les hostilités se prolongeaient.

## Agence télégraphique suisse

**Berne**, 6 octobre. — Le Conseil national a accordé aujourd'hui plusieurs concessions de chemins de fer.

Après une très longue discussion, le Conseil a adopté la proposition de la majorité de la commission, qui fixe à 11 heures la durée de travail du personnel des entreprises de transports.

L'article 3, fixant la durée du repos ininterrompu, est également voté.

La discussion sera reprise à 5 heures, dans une séance de reléve.

— Le Conseil des Etats liquide la situation financière de la Confédération, par adhésion aux décisions du Conseil national. Cette question est donc définitivement liquidée dans les deux Chambres.

Le Conseil des Etats décide de maintenir 50 % pour la correction du Grätierbach et de la Simmy, tandis que le Conseil national n'avait voté que 45 %.

Il a liquidé ensuite quelques affaires de chemins de fer.

**Soleure**, 6 octobre. — Un ancien fabricant de plumes en acier, M. Walter Zimmerli, qui avait été déclaré en faillite, a tué jeudi soir, avec un fusil Martini, son fils, jeune homme âgé de 18 ans, élève à l'école cantonale de Soleure.

Le malheureux a essayé ensuite de se suicider avec ce même fusil, et voyant qu'il n'y parvenait pas, il s'empoisonna avec de l'acide sulfurique. Il était atteint depuis longtemps de la manie de la persécution et l'on suppose qu'il a agi dans un accès de folie furieuse.

**Paris**, 6 octobre. — L'*Echo de Paris* annonce qu'en prévision de l'exode des grévistes du Creusot sur Paris, 10 bataillons d'infanterie sont tenus prêts à se transporter sur les points où ils pourraient leur barrer la route.

— On annonce que le procès devant la Haute-Cour coïnciderait avec la rentrée des Chambres. Les sénateurs alterneraient et tiendraient une séance puis une audience et ainsi de suite.

— Le *Sicéle* annonce que le comte Mouraviev vient à Paris pour entretenir M. Delcassé de diverses questions de politique extérieure qui intéressent à la fois la France et la Russie.

**Francfort**, 6 octobre. — On télégraphie de New-York à la *Gazette de Francfort* qu'après une conférence avec l'amiral Dewey le président MacKinley a décidé d'envoyer une escadre avec le *Brooklyn* comme vaisseau-amiral, dans les eaux de Manille, pour mener énergiquement la lutte contre les Philippins.

**Le Cap**, 6 octobre. — Quelques réfugiés de Johannesbourg se sont livrés à des actes de violences en brisant les devantures des magasins et en volant des marchandises.

**Londres**, 6 octobre. — Le comité exécutif des libéraux avancés a adopté une résolution, protestant vivement contre la guerre avec le Transvaal.

Le gouvernement n'a reçu aucune confirmation de la nouvelle disant que les Boers avaient franchi la frontière.

**Blamfontein**, 6 octobre. — Le gouvernement de l'Etat libre d'Orange espère encore qu'une solution pacifique sera possible.

**Sandyhook**, 6 octobre. — La première épreuve de la coupe America a été courue de nouveau aujourd'hui, mais a été annulée une seconde fois. Le *Shamrock* bateau anglais, et la *Columbia*, le bateau américain, n'ayant pas terminé la course dans le délai prescrit.

## NOS ANNONCES

### Service des Primes

Ont obtenu un Album de la Chaux-de-Fonds :

- 12405. Mme Wicky, rue de la Demoiselle 45.
- 12408. Mme J. Blum, rue de la Serre 89.
- 12420. M. A. Fellhauer, rue de l'Industrie 18.
- 12423. M. F.-L. Bandelier, rue de la Paix 5.
- 12429. M. X.
- 12430. M. X.
- 12431. Mme Humbert-Stark, à Bel-Air.
- 12435. M. Santschi, Grandes-Crosettes 2 a.
- 12445. Mme Vuille, Café Montagnard.
- 12448. Brasserie du Square.
- 12438. M. X.
- 12458. M. X.
- 12452. Brasserie de la Lyre.
- 12461. M. Reusser, rue du Parc 16.
- 12468. M. Perret, rue du Parc 3.
- 12473. M. X.
- 12476. M. X.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

**Economie domestique.** — Nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur signalant un excellent remède annoncé dans notre journal et concernant les maladies de poitrine ou des voies respiratoires : C'est le *bi-phosphate de chaux* préparé par des religieux, les Frères Maristes ; l'usage de cette solution en atteste chaque jour la sérieuse efficacité dans les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, phthisie tuberculeuse aux premiers et deuxième degrés, améliorant considérablement l'état des malades, au troisième. Puis la scrofule, le ramollissement et la carie des os, l'hydropisie et les autres maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, la débilité, surtout chez les enfants et les jeunes gens à croissance rapide, y trouvent un remède souverainement réparateur. Les célébrités médicales en font le plus grand éloge, en raison de sa composition assimilable pour les estomacs les plus fatigués. Les professeurs et en général les personnes qui font un grand usage de la parole, trouvent dans son emploi un puissant adjuvant.

### 30 ANS DE SUCCÈS

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.

Dépôts : à la Chaux-de-Fonds chez M. Béguin, pharmacie ; à Porrentruy chez M. P. Chappatte, pharmacie.

Représentant général pour la Suisse : J. BOUSSEY, 108, rue du Rhône, Genève.

## Bibliothèque Circulante C. LUTHY

PLACE NEUVE 2 (vis-à-vis des SIX-POMPES).

Ouverte tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir. Le dimanche de 11 heures à midi. 15784-1

**L'IMPARTIAL** est en vente tous les soirs dès 7 heures à l'Épicerie de M. SAVOIE, rue de la Ronde 19.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds



Arrêt du Tram  
**GRANDE BRASSERIE de la LYRE**  
 rue du Collège 23.  
 Samedi, Dimanche et Lundi  
 DEUXIÈME

**Grand Tir-répartition**  
 Valeur exposée, 150 fr.  
 Le Tir ouvert dès 10 heures du matin.  
 — ENTREE LIBRE — 12452-2  
 Lundi, dans la Soirée.  
 Distribution des prix.

**MOUT. Bière Ulrich frères**  
 Avis aux Fabricants  
 Dans un bon atelier de la localité, on entreprendrait quelques douzaines de boîtes argent à polir et finir, genres très soignés et bon courant. 12230-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bureau de vente et achat d'immeubles  
**P. G.-GENTIL, Parc 83**  
 A vendre, à des conditions exceptionnellement favorables, une petite MAISON moderne, dans un très bon état d'entretien. Elle est située près du Collège de la Charrière et elle renferme 3 logements, assurant un revenu dépassant le 6 1/2 %.  
 M. P. G.-Gentil, gérant, Parc 83, est chargé de donner les renseignements. 11894-3

**Boulangerie Coopérative**  
 RUE de la SERRE 90  
**32 c.** le kilo Pain Blanc  
 Pain Noir, 28 c.  
 et dans tous ses Dépôts. 1321-58

**Fenêtres**  
 A vendre d'occasion 15 fenêtres en chêne, fermées et vitrées, usagées mais en bon état.  
 S'adresser au bureau, rue Léopold-Robert 10. 12363-2

**MAGASINS**  
 A louer pour Saint-Martin 1899 ou époque à convenir de beaux LOCAUX pour magasins, — S'adresser à M. Crivelli, architecte, rue de la Paix 74. 12226-1

**A VENDRE**  
 Fourneaux inextinguibles en catelles de couleurs. — Fourneaux en tôle garnis. — Fourneaux portatifs en catelles majoliques. 8185-70  
**PLANELLES Chauffe-pieds.**  
 S'adresser à M. ALBERT BARTH, rue D. JeanRichard 27.

**A LOUER**  
 pour le 11 novembre 1899, un pignon de 1 pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser à l'étude Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 52. 12184-2

**MAISON**  
 A vendre une maison en bon état, d'un bon rapport, située rue de la Serre 16.  
 S'adresser à Mme GUELBERT, à Neuveville. 11564-6\*

**Logement de 4 chambres**  
 et toutes dépendances, à louer pour le 11 novembre 1899. Prix modéré et situation près de la Gare, rue du Parc 83. 11895-1  
 S'adresser à M. P. G.-Gentil, gérant, rue du Parc 83.

**A LOUER**  
 pour cause de décès et pour le 11 Novembre 1899, un très bel APPARTEMENT de 3 chambres, alcôve et toutes dépendances, se trouvant dans la maison rue Léopold-Robert 82.  
 S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant, rue du Parc 83. 11951-1

**Boulangerie**  
 A louer pour Saint-Georges 1900 une ancienne boulangerie bien située, avec Café et de grandes dépendances. 12055-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A LOUER**  
 ds suite  
**Industrie 26**, premier étage côté vent, 3 pièces et dépendances. 11697-2  
 Pour la Saint-Martin 1899:  
**Industrie 26**, deuxième étage côté vent, quatre pièces et dépendances.  
 Prix modiques.  
 S'adresser au bureau de M. A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier 9.

**Leçons de Mandoline**  
 M<sup>lle</sup> Marguerite Monnot  
 12173 a repris ses leçons.

TÉLÉPHONE  
 Les Bureaux et Ateliers de  
**PAUL KOCH & Cie**  
 Lithographie ♦ Imprimerie  
 sont transférés dès ce jour dans le nouvel immeuble faisant angle sur les rues du Parc et de Pouillerel. H-2698-c 12441-3  
 (Derrière le domicile de M. Hugo Schœni, photographe).  
 TÉLÉPHONE

**LOTÉRIE**  
 de l'Exposition cantonale de l'Industrie, des Arts-métiers et d'Agriculture à Thoun. — Clôture: 15 Octobre.  
 Prix du billet: Fr. 1.—  
 Premier prix de la 1<sup>re</sup> série: Une chambre à coucher complète. Valeur, Fr. 1700.—  
 Premier prix de la 2<sup>me</sup> série: Une voiture « Victoria ». Valeur, Fr. 1600.—  
 Tirage fin Octobre. Chances exceptionnelles.  
 Dépôts à CHAUX-DE-FONDS: MM. Hutmacher-Schalch, papeterie et bazar. A. Barbezat, magasin de cigares, rue Léopold-Robert. H-4450-y 12404-2  
 — Clôture de la vente des billets, le 15 Octobre —

*Mademoiselle Marie Gering*  
 Cours de Dessin et de Peinture  
 S'adresser rue de la Paix 33.  
 11938-2

**Solution de Biphosphate de Chaux**  
 des FRÈRES MARISTES

de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). — TRENTE-TROIS ANS DE SUCCÈS. — Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la phthisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degré, où elle a une action décisive. Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre les scrofules, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc., et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles, aux personnes d'une complexion délicate et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion. 12410-12  
 Prix 3 fr. le demi-litre, 5 fr. le litre (notice franco)  
 Dépositaire général pour la Suisse: J. BOUSSER, rue du Rhone 108, Genève.  
 En vente à La Chaux-de-Fonds, chez M. C. Béguin, pharmacien.  
 Porrentruy, chez M. Chappatte, pharmacien.  
 Pour éviter les contrefaçons exiger la signature ci-après: L. Arsat et Fr. Chrysogone

**FABRIQUE DE MACHINES J. RAUSCHENBACH**  
 à Schaffhouse

**Battoirs**  
 à bras et à manège  
**Hache-paille,** 10891-3 H-8262-N  
**Concasseurs,**  
**Coupe-racines,**  
**Tarares-Trieurs**

Seul dépôt pour le canton de Neuchâtel à l'Agence agricole  
**SCHURCH, BOHNENBLUST & Cie, à NEUCHÂTEL**  
 Représentant: Mme Veuve de Jean Strubin, à La Chaux-de-Fonds.

**Boucherie-Charcuterie J. SCHMIDIGER**  
 RUE DE LA BALANCE 12

**Porc frais à 90 cent.** le demi-kilo.  
**Lard à fondre à 65 c.** le demi-kilo.  
**Saindoux à fondre à 75 cent.** le demi-kilo.  
 Excellents Filets dessossés, fumés et salés, à 70 cent. le demi-kilo.  
 Jeune MOUTON, depuis 65 à 85 c. le demi-kilo.  
 Est toujours bien assortie en **Veau et Mouton** et tous les SAMEDIS **Lapins frais**  
**Saindoux fondu, à 75 c.** le demi-kilo. Saucisse au foie, à 60 c. le demi-kilo. Se recommande.  
 17417-57

Le meilleur  
**SAVON de MARSEILLE**  
 c'est  
**le Fer à Cheval**  
 72 % pour cent d'huile et alcali.  
 Seul concessionnaire, L-4  
**N. BLOCH, rue du Marché 1.**

**Der beredete Franzose.**  
 Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — Praktisches Hülfsbuch für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.  
 Preis: fr. 1.20.  
**PAPETERIE A. COURVOISIER, rue du Marché 1.**

**A. MICHAUD**  
 ESSAYEUR-JURÉ  
 Le bureau d'essais et la fonderie seront transférés Rue de la Serre 18, à partir de lundi, 9 octobre. 12447-2  
 Fonte, Essai et Commerce  
 de Matières d'or et d'argent

**ENCHÈRES PUBLIQUES**  
 Le Lundi 9 Octobre 1899, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'HOTEL-DE-VILLE de La Chaux-de-Fonds, salle du second étage:  
 1. Une Police d'assurance sur la vie N° 62,938, contractée auprès de la Compagnie « La Baloise », le 17 Octobre 1895, du capital de 10,000 fr.  
 2. Une dite N° 83,008, contractée auprès de la Compagnie « L'Union », le 3 novembre 1898, du capital de 10,000 fr.  
 3. Deux livres de la « Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Besançon ».  
 Tous ces titres peuvent être consultés à l'Office soussigné.  
 Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-2705-c  
 La Chaux-de-Fonds, le 6 octobre 1899. 12459-2 Office des Poursuites.

**ENCHÈRES PUBLIQUES**  
 Mercredi 11 Octobre 1899, dès 10 heures du matin, il sera vendu aux enchères publiques à la Halle, place Jaquet-Droz, pour cause de décès, les objets suivants:  
 2 lits complets, 1 canapé, 1 lavabo avec garniture, 1 table ronde, 1 table carrée, 1 table de nuit, 9 chaises noyer, 1 grande glace, 1 pendule de Paris, tableaux, grands et petits rideaux, étagères, 1 établi de graveur, une quantité de linge de corps, de lit et de table, 1 potager et accessoires, seilles, crosses à lessive, batterie de cuisine, vaisselle et verrerie, etc. etc.  
 La vente aura lieu au comptant.  
 La Chaux-de-Fonds, le 6 octobre 1899. 12457-4 GREFFE DE PAIX.

**ENCHÈRES PUBLIQUES**  
 Mercredi 11 Octobre 1899, dès 10 heures du matin, il sera vendu aux enchères publiques à la Halle, place Jaquet-Droz, pour cause de décès, les objets suivants:  
 2 lits complets, 1 canapé, 1 lavabo avec garniture, 1 table ronde, 1 table carrée, 1 table de nuit, 9 chaises noyer, 1 grande glace, 1 pendule de Paris, tableaux, grands et petits rideaux, étagères, 1 établi de graveur, une quantité de linge de corps, de lit et de table, 1 potager et accessoires, seilles, crosses à lessive, batterie de cuisine, vaisselle et verrerie, etc. etc.  
 La vente aura lieu au comptant.  
 La Chaux-de-Fonds, le 6 octobre 1899. 12457-4 GREFFE DE PAIX.

**Waller**  
 ET GALVANOS 66  
 rue Léopold Robert  
 A WALLER CHAUX-DE-FONDS

**Brosses en tous genres**  
 Brosses pour planchers.  
 Brosses pour meubles.  
 Brosses à habits. 14850-47  
 Brosses à cheveux.  
 Brosses pour chapeaux.  
 Paillassons  
 SPÉCIALITÉ  
 d'Articles riches et inusables  
 ÉPONGES — PLUMEAUX  
 Corbeilles rondes p<sup>r</sup> la tourbe.  
 Corbeilles à linge.  
 Au Grand Bazar du  
**Panier Fleuri**

**Strassers**  
**Gryllolin**  
 Déposé  
 Seul moyen pour détruire radicalement les Fourmis, Grillons, Cafards noirs et blancs, Gerces avec les larves, etc. H-6,2500-b 10278  
 EN VENTE chez  
**J.-B. Stierlin, Droguerie, rue du Marché 2**  
**FOIN**  
 A vendre du beau foin. — S'adresser au Restaurant A. Ringger-dit-Baetzi, Bonne-Fontaine. 12180

**Polisseuse.** Une polisseuse connaissant à fond la cuvette et le fond or, se recommande pour quelques heures par jour. Références à disposition. — S'adresser rue de la Charrière 6, au premier étage. 12213-1  
**Avis aux fabricants.** Une bonne polisseuse établie depuis quelque temps, se recommande à MM. les fabricants pour le polissage de cuvettes. Spécialité de cuvettes médailles, mat, or et argent. — S'adresser rue du Progrès 14, au premier étage. 12233-1

**Une demoiselle** ayant fait les écritures pendant une année dans une grande fabrique d'horlogerie cherche de suite une place dans un bureau ou comme demoiselle de magasin. — Ecrire les offres aux initiales J. B. 12182, au bureau de l'IMPARTIAL. 12182-1

**Servante.** On demande pour entrer de suite une servante de toute moralité, propre et active, connaissant la cuisine et les travaux d'un ménage. Bon gage assuré. 12215-4  
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**On offre** à placer: garçons d'office, hommes de peine, garçons bouchers, magasiniers, portiers, voitures, commis, demoiselles de magasin, servantes, cuisinières et sommetières.  
**BUREAU de PLACEMENT, Ruelle de Repas 17.** 11626-8\*

**Acheveur** habile pour la montre ou trouverait place stable et bien rétribuée dans une bonne maison de la place faisant l'Angleterre. 10963-28\*  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Horloger.** Un jeune ouvrier actif et bien au courant des démontages et remontages est demandé pour le 16 octobre dans un bon comptoir de la localité pour se perfectionner dans le visitage et l'achevage de la montre or. **PLACE D'AVENIR.** — Adresser les offres sous initiales M. M. 12072, au bureau de l'IMPARTIAL. 12072-1

**Visiteur-acheveur** bien au courant de la petite pièce cylindrique est demandé, ainsi qu'un bon remonteur. — S'adr. rue du Doubs 17, au 2<sup>me</sup> étage. 12235-1

**Graveur.** On demande pour Genève un bon ouvrier graveur pour champfleurer l'émail et finir. Travail assuré. Bonnes conditions de paiement. S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2<sup>me</sup> étage, à droite, de 7 à 9 heures du soir. 12185-1

**Demoiselle de magasin.** — On demande pour le commencement de novembre, une demoiselle de magasin pour une boulangerie. 12199-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Fille d'office.** Dans un hôtel de la localité, on demande pour entrer de suite une jeune fille allemande en qualité de fille d'office. 12224-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Guillocheur.** L'atelier J. Ditesheim et frère, rue de la Serre 91, demande un guillocheur. 12216-1

**Servante.** On demande pour un ménage de trois personnes une bonne fille aimant les enfants. — S'adresser chez Mme Kramer-Contesse, rue de la Paix 3. 12235-1

**Commissionnaire.** Dans un petit ménage, on demande pour faire des commissions, en dehors des heures d'école, un jeune garçon ou une jeune fille. — S'adresser rue de la Demoiselle 73, au second étage. 12186-1

**Commissionnaire.** Une bonne maison de la place demande de suite un commissionnaire-emballeur. Entrée le 16 octobre. — Adresser les offres par écrit case postale 290. 12191-1

**Commissionnaire.** On demande un jeune homme pour faire les commissions. — Entrée de suite. S'adresser rue Léopold-Robert 12, au 3<sup>me</sup> étage. 12183-1

**Commissionnaire.** On demande un jeune garçon libéré des écoles, comme commissionnaire. — S'adr. chez M. Armand Blum, Place Neuve 10. 12207-1

**Commissionnaire.** On demande un jeune homme pour quelques travaux d'atelier et commissions. S'adresser à l'atelier Köhli et Cie rue du Premier Mars 4. 12217-1

**Appartements.** A louer rue Léopold-Robert 64, au 2<sup>me</sup> étage, deux appartements modernes, dont un de 5 et un de 3 pièces; gaz installé, lessiverie dans la maison. — S'adresser même maison, au 1<sup>er</sup> étage. 9750-23\*

**Logements** à louer de suite ou pour St-Martin prochaine. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6138-123\*

**Appartements.** A louer à la rue Alexis-Marie Piaget, appartement de 3 pièces, corridor et alcôve, au premier étage, 700 fr. Plus, un de 4 pièces avec chambre de bain; 760 fr. Gaz installé dans les deux logements. — S'adresser chez M. Schaltenbrand, rue Léopold-Robert 74. 12231-1

**Logement.** A louer pour le 23 avril 1900, dans maison d'ordre, à un petit ménage tranquille, un beau logement de trois pièces, avec cuisine, alcôve, corridor fermé et dépendances, eau et gaz installés. — S'adresser chez M. Jules Courvoisier, Place d'Armes (Côte 10).

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1900 ou plus tôt si on le désire, un joli appartement de 4 pièces avec eau et gaz installés. Très belle situation. — S'adr. chez M. Henri Jentzer, rue du Crêt 2. 12070-1  
**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adr. rue de la Demoiselle 135, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 12211-1



**Grande Brasserie du BOULEVARD**  
 Dimanche 8 Octobre 1899  
 dès 3 heures après midi  
 GRANDE  
**Soirée dansante**  
 Entrée libre Entrée libre  
 Dès 8 heures, 12478-2  
 Entrée: 50 centimes par cavalier.  
**EXCELLENT BILLARD**  
 Consommations de premier choix.  
**BIERE** de la Brasserie **ULRICH Frères**  
 Se recommande, LE TENANCIER.  
 Paul DROZ, clarinettiste.

**Au Café-Restaurant STUCKY**  
 près de la GARE. 12465-6  
 — TOUS LES JOURS —  
**Choucroute**  
 avec viande de porc assortie.  
**SAUCISSES de FRANCFORT**  
**Soupe aux pois**  
 ● ESCARGOTS ●  
 On sert pour emporter.  
 Se recommande.

**AVIS AU PUBLIC**  
 Profitez de faire vos achats de 12454-s  
**POMMES**  
 aux caves du Cercle Ouvrier, rue de  
 la Serre 35a. Samedi ouvert toute la  
 journée, jusqu'à 11 h. du soir.  
 Magnifique choix, prix 3 fr. 50 et 4 fr.  
 La Ménagère.

**Cours de Danse**  
 Les cours de danse de M. F. FEU-  
 VRIER commenceront le mardi 17  
 octobre et auront lieu au CASINO,  
 salle du 1er étage.  
 Inscriptions et Renseignements, rue  
 Fritz-Courvoisier 8, au magasin de chaus-  
 sures. Succès, Prix très avanta-  
 geux. 12462-6

**AGENT**  
 On demande pour la Chau-de-Fonds,  
 un bon agent d'assurances contre les ac-  
 cidents. Adresser les offres à case postale  
 5833, Neuchâtel. 12474-3  
**ATTENTION**  
 Un monsieur aimerait avoir un compa-  
 gnon pour lire et en général pour passer  
 ensemble agréablement quelques-unes des  
 longues soirées d'hiver. — Ecrire sous R,  
 T. 12479, au bureau de l'IMPARTIAL.  
 12479-3

**Enchères publiques**  
 d'un  
**Salon de Coiffure**  
 à La Chau-de-Fonds, Rue Léopold-  
 Robert 53.  
 Pour cause de cessation de commerce,  
 M. Louis Gygi, coiffeur-parfumeur, ex-  
 posera en vente aux enchères publiques  
 devant son domicile, Rue Léopold-  
 Robert 53, à la Chau-de-Fonds le samedi  
 14 octobre 1899, dès 10 heures du  
 matin, les objets et marchandises ci-  
 après:  
 Plusieurs vitrines, 1 lavabo à 3 cuvet-  
 tes, 1 toilette de 4 mètres carrés dessus  
 marbre, 1 dite de 2 mètres 50, des fau-  
 teuils, glaces, garnitures de toilette, l'ou-  
 tillage complet d'un salon de coiffure, 1  
 grand choix de parfumerie de premières  
 marques, maroquinerie, boîtes à bijoux  
 et à gants, broches, peignes, cravates,  
 rasoirs, cheveux, etc. etc.  
 La vente aura lieu au comptant.  
 Jusqu'au jour de l'enchère la liquida-  
 tion à prix réduits continuera au maga-  
 sin.  
 La Chau-de-Fonds, le 6 octobre 1899.  
 Greffe de Paix.

**Pour le 23 Avril 1900**  
**A LOUER**  
 rue du Premier-Août 3, quartier de Bel-  
 Air, 3 appartements de 3 pièces par-  
 quetées, corridor éclairé, eau et gaz ins-  
 tallés. Lessiverie, cour, jardin et dépend-  
 ances. Belle situation. Soleil toute la  
 journée.  
 S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 15,  
 au pignon. 12455-6

**LOCAUX**  
 On demande à louer de suite ou  
 pour époque à convenir un  
 grand local pour atelier de ton-  
 nelier, avec cave et logement si possi-  
 ble, situé près de la gare. — Adresser  
 les offres au bureau de M. Henri Vuille,  
 Gérant, rue St-Pierre 10. 12470-6

**Commis.** Un jeune commis, Allemand,  
 cherche place comme comp-  
 table ou correspondant allemand, dans  
 une maison de commerce ou d'industrie.  
 Prétentions modérées. — S'adr. rue du  
 Premier-Mars 4, au premier étage. 12236-4

**Un jeune homme** ayant fait des  
 études de  
 médecine, parlant français et allemand,  
 cherche emploi dans une **Pharmacie**  
 ou **Pharmacie**. Adresser offres par  
 écrit, sous chiffres **A. B. 12361**, au  
 bureau de l'IMPARTIAL. 12361-2

**Comptable.** Un bon comptable marié  
 demande place dans une  
 maison de commerce, spécialité pour les  
 vins; bonnes références. 12308-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille.** On offre à placer de suite  
 dans une bonne famille du  
 canton de Zurich une jeune fille de 15 à  
 18 ans pour soigner 3 enfants. Elle aurait  
 l'occasion de se perfectionner dans la lan-  
 gue allemande. Inutile de se présenter  
 sans preuves d'une entière moralité. —  
 A l'essai les offres, avec photographie, au  
**BUREAU de PLACEMENT, Ruelle de Repas 17.**  
 12206-3\*

**Repassages.** On demande encore quel-  
 ques cartons de repassages  
 à faire à domicile ou n'importe quelle  
 partie brisée. 12171  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un homme** de toute moralité muni de  
 bons certificats, demande  
 une place comme homme de peine, com-  
 missionnaire ou autre emploi. — S'adr.  
 au bureau de l'IMPARTIAL. 12148

**Graveur.** Un graveur finisseur et un  
 guillocheur trouveraient  
 place de suite. — S'adresser à l'atelier  
 J. Dody, rue de la Demoiselle 45, 12369-3

**Monteurs de boîtes or.** On demande  
 de suite de bons  
 ouvriers tourneurs et acheveurs  
 pour grandes et petites pièces.  
 S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12409-3

**Graveurs.** On demande de suite ou  
 dans la quinzaine 1 bon gra-  
 veur sachant mettre la main à tout et  
 deux pour faire le millefeuille. 12411-3  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Graveurs.** A l'atelier Zimmermann,  
 rue de la Demoiselle 11, on  
 demande 2 graveurs d'ornements. Ouvrage  
 assuré. 12425-3

**Pierristes.** On cherche de suite 10 bons  
 ouvriers sur rubis, glace,  
 échappements soignés. Prix fr. 3 le cent  
 Alf. Stern, fabricant, Cressier (Neuchâ-  
 tel). 12416-8

**Doreur.** On demande de suite un ou-  
 vrier doreur. — S'adr. à M.  
 Ducommun-Pécaut, rue de la Paix 74.  
 12475-3

**Graveur.** Un bon ouvrier graveur-finis-  
 seur est demandé de suite ou  
 dans la quinzaine à l'atelier Jean Kreis,  
 rue de la Demoiselle 80. 12460-3

**Polisseuse.** On demande de suite ou  
 dans la quinzaine une  
 bonne polisseuse de boîtes or. Ouvrage  
 suivi. — S'adresser rue du Parc 3, au  
 rez-de-chaussée. 12468-3

**Graveurs.** A l'atelier Arnold Jacot-  
 Paratte, rue de la Serre 18,  
 on demande 2 graveurs d'ornements. Ou-  
 vrage régulier; entrée à volonté. 12467-3

**Cadrans métal.** On demande de suite  
 une bonne ouvrière  
 passeuse et mastiqueuse. — S'adresser à  
 l'atelier, rue du Progrès 73. 12412-3

**Cartonnages.** On demande des ouvri-  
 ers ou apprentis. Ré-  
 tribution immédiate. S'adresser rue du  
 Temple Allemand 77.

**Cuisinière** avec bonnes références est  
 demandée chez Mme A.  
 Schmid, rue du Nord 70. 12469-3

**Apprenti.** Au Val-de-Ruz, on demande  
 un apprenti garçon ou fille,  
 entièrement chez son patron pour une  
 bonne partie de la montre; de préférence  
 un qui sache bien limer. Il serait bien  
 rétribué. 12417-3  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Domestique.** On demande pour la cam-  
 pagne un domestique sachant  
 bien traire; bon gage. — S'adresser  
 à M. G. Barben, aux Foullets (Eplatures).  
 12433-3

**Quantitièmes.** Dans un comptoir d'hor-  
 logerie suisse, à Morteau,  
 on demande deux bons ouvriers poseurs  
 de quantitièmes, pour faire la mise en  
 boîtes après dorure, et deux bons **remou-  
 teurs** connaissant l'échappement à ancre.  
 Au besoin, la pension et la chambre seront  
 cautionnées par le patron. — S'adr. à M.  
 Fritz Nobs, à Morteau. 12319-2\*

**Polisseur.** On demande un polisseur ou  
 un polisseuse de boîtes et  
 cuvettes métal, ainsi qu'une finisseuse.  
 S'adresser à l'atelier Meroz, rue de la  
 Loge 5a. 12330-2

**Ressorts.** Deux bons teneurs de feux,  
 dont un sachant rogner, sont  
 demandés de suite. — S'adr. par écrit  
 sous chiffres **Z. F. 12316**, au bureau de  
 l'IMPARTIAL. 12316-2

**Sertisseuses** ayant bien l'habitude du  
 burin-fixe et des rhabil-  
 lages, pour travailler à la journée, peu-  
 vent entrer de suite chez M. S. Fell-  
 Döhler, rue des Marchandises, Bienne.  
 12356-2

**Tailleur.** Dans un atelier de tailleurs  
 de la localité, un bon ouvrier  
 trouverait de l'occupation suivie. 12327-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Assujetti.** On demande de suite un as-  
 sujetti ou jeune ouvrier **Ta-  
 pissier.** — S'adresser à M. G. Vuitel,  
 St-Imier. 12341-2

**On demande** une personne propre et  
 active pour aider aux  
 travaux d'un ménage pendant 2 à 3 se-  
 maines. — S'adr. à M. Alexandre Engel,  
 rue du Parc 51. 12300-2

**Servante.** On demande dans un petit  
 ménage une bonne fille hon-  
 nête connaissant bien les travaux d'un  
 ménage soigné; il n'est pas nécessaire de  
 savoir cuire. — S'adresser rue du Parc 28,  
 au deuxième étage. 12328-2

**Servante.** On demande pour Versoix,  
 près Genève, pour le 15 cou-  
 rant une servante de toute moralité, sa-  
 chant cuire et faire tous les travaux d'un  
 ménage soigné. Bon gage assuré.  
 S'adr. rue de la Boucherie 4. 12337-2

**Servante.** On demande pour entrer de  
 suite une personne de con-  
 fiance pour un petit ménage et servir dans  
 un café. 12309-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande de suite une  
 servante. S'adresser rue de  
 la Balance 6, au troisième étage. 12362-2

**Apprentie.** On demande une apprentie  
 régulière.  
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12334-2

**Apprentie.** Une bonne repasseuse en  
 linges demande une appren-  
 tie. — S'adr. rue du Parc 78a, au 1er  
 étage. 12332-2

**Apprentie.** On demande une jeune fille  
 pour apprentie lingère, à  
 défaut une assujettie. — S'adresser rue  
 de la Demoiselle 53, au troisième étage,  
 à gauche. 12348-2

**Bureau de placement** Gare 3, à  
**NEUCHÂTEL**, demande de suite des cui-  
 sinières, sommelières et filles pour faire  
 le ménage. Bons gages. 8762-3

**Appartement.** A louer pour le 23 avril  
 1900, un beau logement  
 de trois pièces, corridor, alcôve et dépend-  
 ances, avec un bel atelier de ferblan-  
 tier, le tout bien situé. — S'adresser  
 à M. F. Louis Bandelier, rue de la Paix 5.  
 12423-6

**Logement.** A louer pour le 23 avril 1900  
 un beau logement de trois  
 pièces avec bout de corridor fermé et gaz  
 à la cuisine, dans une maison d'ordre et  
 bien exposée au soleil. — S'adresser à M.  
 Charles Vielle-Schilt, rue Fritz-Courvoisier  
 29a. 12446-1\*

**Logement.** A louer pour St-Martin 1899  
 un logement de 2 pièces,  
 cuisine et dépendances. — S'adresser rue  
 du Versoix 5, au café. 12351-2

**A louer** pour le 23 avril 1900, rue du  
 Nord 149, un 1er étage de 3  
 chambres, corridor, bout de corridor, cui-  
 sine et dépendances, balcon. Prix **570 fr.**  
 avec eau. — S'adr. à M. Alfred Guyot,  
 gérant, rue du Parc 75. 12270-2

**Logement.** A louer pour le 23 avril  
 1900, rue du Doubs 153, le  
 logement au 3me étage, de 3 chambres,  
 corridor et alcôve. Prix **570 fr.** — S'adr.  
 à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75.  
 12271-2

**Chambre.** A louer de suite une grande  
 chambre à deux fenêtres,  
 meublée ou non. — S'adresser entre midi  
 et une heure ou le soir depuis 8 heures,  
 rue des Granges 6, au second étage à  
 droite. 12349-2

**Chambre.** A louer de suite, à un Mon-  
 sieur de toute moralité et  
 travaillant dehors, une belle chambre  
 meublée, exposée au soleil levant. — S'a-  
 dresser rue de la Demoiselle 25, au 3me  
 étage. 12353-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre  
 indépendante et non meublée,  
 à des personnes de toute moralité. — S'a-  
 dresser à M. J. Racat, maison L'Heritier  
 n° 2, au 3me étage. 12195-1

**Chambre.** A louer pour le 11 novembre  
 une belle chambre indépen-  
 dante et non meublée. — S'adr. rue Ja-  
 quet-Droz 8, au 1er étage.  
 A la même adresse, à vendre un petit  
 fourneau en fer et une banque de comp-  
 toir. 12221-1

**Chambre.** A louer pour le 23 Octobre,  
 une grande chambre non  
 meublée, à 2 fenêtres, bien exposée au so-  
 leil et indépendante. 12209-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A remettre de suite une  
 chambre meublée, à 2 mes-  
 sieurs travaillant dehors. — S'adr. rue de  
 la Paix 81, au 1er étage, à gauche. 12200-1

**Chambre.** A louer de suite, rue Léo-  
 pold-Robert, une jolie cham-  
 bre meublée, exposée au soleil. 12163  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer à un ou deux mes-  
 sieurs, solvables et travail-  
 lant dehors, une chambre indépendante et  
 au soleil. — S'adresser rue des Torreaux  
 n. 18, au pignon. 12176

**Tour à guillocher.** A louer un tour à  
 guillocher circu-  
 laire; prix modéré. 12426-3  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à louer** pour St-Martin  
 1899 un **rez-  
 de-chaussée** ou un sous-sol pouvant  
 être distribué pour atelier. — Adresser les  
 offres sous **C. V. 12472**, au bureau  
 de l'IMPARTIAL. 12473-3

**Deux messieurs** solvables et de toute  
 moralité demandent à  
 louer pour le 1er novembre une chambre  
 meublée à deux fenêtres, exposée au so-  
 leil et située si possible dans le quartier  
 de l'Abelle. Adresser les offres sous **M.  
 G. 12438**, au bureau de l'IMPARTIAL.  
 12438-3

**Un monsieur** tranquille demande à  
 louer une chambre  
 meublée située dans le quartier de la  
 Place d'Armes. — S'adresser par écrit au  
 café du Raisin, rue de l'Hôtel de Ville 6.  
 12478-3

**Une dame** solvable demande à louer  
 une chambre non me-  
 ublée, pour le 11 novembre ou plus tôt. —  
 S'adr. rue de la Demoiselle 99, au 3me  
 étage, à gauche. 12477-3

**Monsieur** travaillant dehors demande  
 pour le 25 courant, chambre  
 et pension dans une famille sans enfant.  
 Adresser les offres sous **A. E. 12321**,  
 au bureau de l'IMPARTIAL. 12321-2

**On demande à louer** pour St-Georges  
 1900, un **rez-  
 de-chaussée** de 3 pièces, situé au centre  
 du village. Paiement assuré. 12208-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Une personne** solvable cherche à louer  
 au centre des affaires  
 un LOCAL bien situé pour **charente-  
 rie**. — Adresser les offres, sous chiffres  
**A. F. 99**, Poste restante, **Loche**, 12183-1  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

**A vendre** une vitrine de magasin toute  
 neuve; cédée à moitié prix.  
 S'adresser rue Alexis-Marie Piaget 63,  
 au 3me étage. 12429-3

**A vendre** d'occasion un canapé à cou-  
 sins remonté à neuf et à  
 très bas prix. — S'adr. rue du Puits 9,  
 au rez-de-chaussée, à gauche. 12451-3

**Potager.** A vendre un grand potager  
 usagé, mais en bon état. —  
 Bas prix. — S'adresser rue du Parc 16, au  
 3me étage, à gauche. 12461-3

**Boule-dognes.** A vendre de jeunes bou-  
 le-dognes, le-dognes, pure race. —  
 S'adresser à M. G. Schwärzel, rue de  
 l'Hôtel-de-Ville 38 11990-8

**A vendre** d'occasion un POTAGER  
 n° 11, en bon état. — S'adr.  
 rue du Puits 18, au 2me étage. 12402-2

**Fourrure.** A vendre une jolie fourrure,  
 dernière mode, prix très avan-  
 tageux. — S'adresser rue du Crêt 8, au  
 2<sup>me</sup> étage à droite (anciennement Place  
 d'Armes). 12323-2

**A vendre** à très bas prix, faute d'em-  
 ploi, un balancier usagé, 1  
 tour à canoner les aiguilles allant au  
 pied, 2 tours de mécanicien, 2 outils à ri-  
 ver les aiguilles de secondes, 1 lapidaire  
 en plomb marchant horizontalement. —  
 S'adr. à M. L. Bovet, Comba-Borel 11,  
 Neuchâtel. 11935-2

**A vendre** une Glisse à pont et un  
 Tour aux débris dit  
 « Moulin ». — S'adresser rue du Puits 29,  
 au pignon. 12338-2

**A vendre** une bonne machine à arron-  
 dir, ainsi que des outils de  
 remonteur et acheveur. — S'adr. rue du  
 Parc 78a, au 1er étage. 12331-2

**A vendre** dans de bonnes conditions  
 un Piano ancien, horizon-  
 tal, très bien construit et d'une sonorité  
 moderne. — S'adresser rue du Temple  
 Allemand 71, au rez-de-chaussée, à droite.  
 12350-2

**Zither.** A vendre faute d'emploi et à bas  
 prix une zither toute neuve. —  
 S'adresser rue de la Paix 63, au premier  
 étage, à droite. 11524-8\*

**A vendre** des tonneaux, grands et pe-  
 tits, ronds et ovales. — S'a-  
 dresser au magasin d'épicerie, rue du  
 Parc 69. 12197-1

**Magnifique occasion!** Un divan recou-  
 vert moquette  
 vert mouton (125 fr.), complètement neuf, tout crin; un  
 lit complet, matelas crin animal (140 fr.),  
 tables rondes, à coulisses, à ouvrage, de  
 nuit, chaises en tous genres, tapis linolé-  
 um, grands rideaux, plusieurs lits de  
 fer depuis 25 fr., canapés depuis 25 à 130  
 fr., plusieurs potagers dont un à feu renou-  
 versé glaces et tableaux. Beau choix de  
 literie, à très bas prix. — Achat, Vente et  
 Echange. 12234-1

**SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13.**  
 Téléphone. Téléphone.

**Piano.** A vendre un joli piano garanti,  
 bois noir, cordes croisées; prix  
 très avantageux. — S'adr. au magasin de  
 pianos F. Perregaux, rue Léopold-Robert  
 26. 12219-1

**Cheval.** A vendre un petit cheval rouge  
 Tarbe croisé Arabe, âgé de 8  
 ans. — S'adresser à M. Amb, aux  
 Vieux-Pargots, Doubs (France) 12131

**A vendre** deux matelas bon crin; bas  
 prix. 12277  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Burin-fixe** bien conservé est à vendre.  
 — S'adresser au bureau de  
 l'IMPARTIAL. 12125-1

**Perdu** dimanche soir, une montre  
 acier, avec chaîne Terrot.  
 Prière de la rapporter, contre récom-  
 pense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12473-3

**Egaré** 6 porte-échappements, sertissages  
 faits. — Prière de les remettre,  
 contre récompense, boulangerie Huguenin,  
 rue de la Demoiselle 4. 12480-3

**Trouvé** une montre de dame acier,  
 avec chaîne, La réclamer, contre  
 les frais d'usage au Bureau de l'IMPARTIAL.  
 12357-3\*

---

Monsieur Jules Juillard et famille  
 remercient bien sincèrement toutes les  
 personnes qui leur ont témoigné tant de  
 sympathie dans le grand deuil qui vient  
 de les frapper. 12413-1

---

Monsieur et Madame Charles Burk-  
 halter et familles remercient bien sincère-  
 ment toutes les personnes qui leur ont  
 témoigné une si vive sympathie durant  
 les jours pénibles qu'ils viennent de tra-  
 verser. 12450-3

---

**LA**  
**NEW-YORK**  
 Compagnie d'Assurances sur la VIE  
 Fondée en 1845.  
**MUTUELLE**  
 Fonds de garantie au 1er Janvier 1899 :  
**Fr. 1,119,000,000**  
 Nombre de Polices en vigueur au 1er Janvier 1899 :  
**873,934.**  
 Pour tous renseignements s'adresser :  
 à M. Léon ROBERT-BRANDT,  
 Agent général pour les districts de  
 Loche, la Chau-de-Fonds et du Val-  
 de-Ruz, ou à  
 MM. J.-J. Schönholzer-Schilt et  
 Ch.-F. Redard, sous-Agents à la  
 Chau-de-Fonds. 4000-34



# ZÉPHYR EXCELLENT ET PRÉCIEUX SAVON

de TOILETTE, convient mieux qu'aucun autre à la conservation d'un teint frais et aux personnes ayant la peau sensible

**AVANTAGES :** Absolument neutre, Parfum exquis et tenace, S'use peu, Lave extrêmement bien, Extra ordinairement doux, à 75 ct. la pièce chez :

L. BARBEZAT, pharm., Demoiselle  
C. BOISOT, pharm., Fritz-Courvoisier  
GUINAND & DUPUIS, épïc. Pl. Neuve

E. EISELE, coiffeur, rue Neuve  
A. HEGGER, coiffeur, Demoiselle  
J. HEIMERDINGER, coif. Léop.-Rob.

L. HUMBERT, coiffeur, Premier-Mars  
P. KRANKENHAGEN, coif., Balance  
L. KUFFER, coiffeur, rue du Manège

E. KUFFER, coiffeur, Premier-Mars  
C. OBER, »  
Paul MENTHA, bazar, rue Neuve

J.-B. STIERLIN, Droguerie, 8799-3  
C. TSCHÉPPÉ, coiffeur, Industrie  
E. ZUGER, coiffeur, rue du Collège

Ch. BÉGUIN, Pharmacie Centrale, La Chaux-de-Fonds.

## BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)  
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 6 Oct. 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	3	100.32 1/2
Court et petits effets longs	3	100.32 1/2
3 mois } acc. françaises	3	100.32 1/2
3 mois } min. fr. 3000	3	100.32 1/2
Chèque min. L. 100		25.41 1/2
Londres		
Court et petits effets longs	5	25.40
2 mois } acc. anglaises	5	25.40
3 mois } min. L. 100	5	25.40
Chèque Berlin, Francfort		123.95
Allemagne		
Court et petits effets longs	6	123.96 1/2
2 mois } acc. allemandes	6	124.02 1/2
3 mois } min. M. 3000	6	124.07 1/2
Chèque Gènes, Milan, Turin		93.40
Italie		
Court et petits effets longs	5	93.40
2 mois } acc. italiennes	5	93.40
3 mois } min. L. 100	5	93.40
Chèque Bruxelles, Anvers		100.02 1/2
Belgique		
2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	4 1/2	100.05
Non acc., bill. mand., 3 et 4 ch.	1/2	100.02 1/2
Chèque et court.	5	209.40
Amsterd.		
2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	5	209.40
Non acc., bill. mand., 3 et 4 ch.	5 1/2	209.40
Chèque et court.	6	209.60
Rotterd.		
Petits effets longs	6	209.60
2 à 3 mois, 4 chiffres	6	209.60
Vienne		
Petits effets longs	6	209.60
2 à 3 mois, 4 chiffres	6	209.60
New-York		
Swisse		
Jusqu'à 4 mois	5 1/2	5.24
Bille de banque français		100.30
» allemands		123.95
» russes		2.56
» autrichiens		209.50
» anglais		24.40
» italiens		93.40
Napoléons d'or		100.30
Souverains anglais		25.36
Pièces de 20 mark		24.79

## Caisse d'Épargne de Neuchâtel

Tout détenteur d'un livret scolaire ayant quitté les classes, est instamment prié de se rendre auprès du correspondant de la localité qu'il habite pour échanger son livret scolaire contre un livret ordinaire de déposant, s'il n'en possède pas déjà un, ou pour réclamer alors le remboursement du dit livret scolaire. N-9484-N  
Le délai fixé pour ces opérations expirera le 31 Octobre 1899 prochain.  
Neuchâtel, le 30 Sept. 1899. 12093-4

## TECHNICIEN

Un jeune homme, intelligent, capable et actif, ayant suivi les cours théoriques et pratiques d'une école d'horlogerie est demandé dans une importante fabrique d'horlogerie en qualité  
**d'aide technicien**  
Entrée immédiate. — Adresser offres et certificats sous U-7276-J à l'agence Haassenstein et Vogler, Chaux-de-Fonds. 12273-1

## AVIS

J'ai l'avantage de prévenir mon honorable clientèle de La Chaux-de-Fonds que M. H. KUFFER fera sa tournée d'été en Octobre et Novembre. 10925-1  
**GUSTAVE PARIS.**  
Tissus et Confections  
NEUCHÂTEL.

## Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1.  
111, Demoiselle 111. 1792-37

Miel nouveau, exquis, le kg. 2 fr.  
Fèves grüées, nouvelle récolte, le kg. 50 c.  
Chicorée française véritable, le paquet 30 c.  
Huile d'olive absolument pure, le litre 2 fr. 10.  
Vermouth quinquina apprécié, le litre 1 fr. 50.  
Lapins d'Australie, la boîte de 1 kg. net 1 fr. 35.  
Truite saumonée, envois directs, la boîte de 310 gr. 65 c.; 590 gr. 90 c.  
Monica, le plus fin Malaga, 1 fr. 30 verre perdu.  
Capri rouge, grand crû, 1 fr. 35 verre perdu.  
Alcool de menthe Faul, Américaine, Rieglés.  
Cacao à l'avoine de Cassel.

## Arrivée de TOURBE

première qualité. MALAXÉE et autre, belle TOURBE NOIRE. — S'inscrire au Magasin Prêtre, rue Neuve 16 a, ou au chantier, Boulevard de la Gare. 5379-188

## Commune de La Chaux-de-Fonds

### Remboursement d'Obligations des Emprunts 1860, 1885, 1890

Sont sortis au tirage au sort :  
**Emprunt 1860.** 18 obligations à 1000 fr. chacune.  
Nos 36, 48, 56, 58, 69, 98, 135, 169, 311, 312, 316, 348, 398, 450, 481, 483, 486, 573. 12181-1  
Le remboursement de ces titres s'effectuera le 15 mars 1900, à la Caisse communale.

**Emprunt 1885.** 10 obligations à 1000 fr. chacune.  
Nos 12, 47, 91, 106, 246, 250, 257, 326, 452, 525.  
**Emprunt 1890.** 2 obligations à 1000 fr. chacune.  
Nos 627, 1028.  
Le remboursement de ces titres s'effectuera le 31 décembre 1899, aux domiciles indiqués sur les titres et les coupons.  
On rappelle que les obligations ci-après n'ont pas encore été présentées au remboursement :

**Emprunt 1856.** Nos 321, 722, remboursables dès le 1<sup>er</sup> juillet 1899.  
» 1880. » 752, » 1<sup>er</sup> juillet 1898.  
» 1880. » 661, 1119, » 1<sup>er</sup> juillet 1899.  
» 1884. » 334, » 30 juin 1898.  
» 1884. » 34, 82, 154, » 30 juin 1899.  
» 241, 410, » 30 juin 1899.

L'intérêt de tous ces titres a cessé de courir dès la date de remboursement.  
La Chaux-de-Fonds, le 30 Septembre 1899.

Le Directeur des Finances : CH<sup>s</sup> WUILLEUMIER.

**Exposition de Chapeaux**  
**MODÈLES DE PARIS**

Immense choix de FEUTRES en formes nouvelles.  
**Chapeaux garnis à tous prix.**  
Fournitures pour modistes.  
Réparations  
Voilettes

**Attention!**  
Une première ouvrière est spécialement engagée pour la **MODE SOIGNÉE.** Le public est invité à visiter l'assortiment pour se rendre compte du **BEAU CHOIX** et des **PRIX AVANTAGEUX.**

Escompte 3 pour cent  
Escompte 3 pour cent

**PLACE NEUVE AU BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
PASSAGE du CENTRE

**Boucherie-Charcuterie**  
**EDOUARD SCHNEIDER**  
Rue du Soleil 4

**BOEUF** 1<sup>re</sup> qualité, à 75 ct. le demi-kilo. 12165-103  
**Beau jeune Mouton** depuis 65 c. le demi-kilo.  
**Beau gros Veau** 1<sup>re</sup> qualité, à 90 c. le demi-kilo.  
**Tous les jours beau choix de Lapins** frais à 80 ct. le demi-kilo.  
**Excellente Saucisse à la viande** à 1 fr. le demi-kilo.  
**Bonne Saucisse au foie** à 50 ct. le demi-kilo.  
**Belle GRAISSE de BOEUF** fondue, à 80 c. le kilo, par plusieurs kilos, 75 c. le kilo. Se recommande.

Toujours bien assorti en Poro frais, salé, fumé bien conditionné  
**Excellente Choucroute de Berne** à 30 ct. le demi-kilo.

TÉLÉPHONE

**A LA VILLE DE RIO**  
Maison spéciale pour la vente de Cafés

19 — Rue Daniel-JeanRichard — 19  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

Magasins de vente à Genève  
4, Rue Paul-Bouchet. 28, Terrassière. 30, Rue de Carouge

12366-74  
Aperçu de quelques prix de Cafés torréfiés :

Ordinaire	le kilo	fr. 0.95	Superfin	le kilo	fr. 2.10
Bon courant	»	1.40	Favori	»	2.40
Fin	»	1.60	Supérieur	»	2.60
Extra-fin	»	1.80	Bienvenu	»	2.90
Recommandé	»	1.90	Café Maure	»	3.20
			Le Gourmet	»	3.70

150 sortes de cafés verts — On porte à domicile

**Avis aux marchands de lièvres**  
**50 francs** de récompense aux personnes qui pourront donner des renseignements sur l'acte de vandalisme causé aux Rochettes.  
A la même adresse, à vendre une pince à couper. 12223-1

**Choucroute**  
J'ai le plaisir d'aviser MM. les bouchers et négociants de la place qui pourraient être pris au dépourvu, que dès ce jour ils trouveront de ma choucroute en dépôt chez M. von BERGEN, camionneur.  
E. TAZAN,  
1<sup>re</sup> fabrique de choucroute, Berne.  
On ne livre pas aux particuliers. 11897-2

## LIQUIDATION

### CONSOMMATION CENTRALE A. MOREL

Place Neuve 6 Rue du Stand

Dès aujourd'hui, liquidation AU PRIX DE FACTURE de toutes les marchandises se trouvant en magasin : Conserves en viande, fruits et légumes. Vins ouverts et en bouteilles. Grand choix de Savons de toilette. Splendides Cafés, Broserie et Poterie, etc.  
Les clients possédant des Carnets d'escompte, sont priés de les faire escompter jusqu'au 15 octobre courant. 11870-7

## Grand arrivage de LAMPES

Lampes à main	Depuis fr. 0.50
Spécialité de Lampes pour horlogers avec bec 14 lignes	» 1.45
Lampes applique	» 0.50
Lampes de table complètes	» 2.25
Lampes suspension à contre-poids	» 7.50
Grand choix de Lampes pour pianos ou pour bougeoirs	» 1.60
Lampes colonne hautes	» 2.45
Lampes Fantaisie	» 0.50
Abat-jour et supports	» 0.10
Abat-jour opaques	» 0.40
Tubes de lampes ordinaires, 2 pour 15 ct.	
Tubes de lampes cristal, 15 c. pièce.	
Tubes à gaz, depuis 20 ct.	
Allume-feux inc combustibles, 40 ct.	

C'est au 12421-6

## GRAND Bazar Parisien

46, Rue Léopold-Robert, 46  
SUCCURSALE  
Place et rue Neuve, 2

## ENTRÉE LIBRE La Ménagère

Continuation de la vente des POMMES, tous les soirs, de 8 h. à 10 h., au Cercle Ouvrier, rue de la Serre 35a. Prix 3 fr. 50 et 4 fr. la mesure. Magnifique choix. 12347-7

On peut se préserver d'une POITRINE étroite et enfoncée en faisant emploi de mon Lagader, recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate la voûte de la poitrine.  
Très utile pour la Jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez **L. Tschäppät, masseur**  
Élève du docteur B. de Quervain  
**RUE DE L'INDUSTRIE 20**  
— Disponible immédiatement. —  
A la même adresse, Seul remède sans douleur pour faire passer les cors aux pieds.  
— PATENTE —

**A VENDRE**  
à bon compte, le procédé pour faire la DIAMANTINE 1<sup>re</sup> qualité; cette diamantine a été fabriquée pendant 6 ans. — S'adr. par écrit aux initiales X. Z. 12336 au bureau de l'IMPARTIAL. 12336-2

**A LOUER**  
pour le 11 Novembre 1899, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé rue Fritz-Courvoisier. Prix 500 fr. par an.  
Avec ce logement, on louerait un local destiné pour magasin ou entrepôt, au prix annuel de 400 fr. — S'adresser au notaire A. Bersot, rue Léopold-Robert 4. 11968-1

## MÉCANICIENS

faites forger vos pièces acier ou fer à la forge à M. MARTENET, de Noiraigue. Ouvrage soigné. Prix modérés. 12354-3

## Emailleur

Pour de suite un bon dégrossisseur ou à défaut un émailleur connaissant le perçage et limage Capacités et moralité exigées. Bonne rétribution si le travail convient. — S'adresser chez M. L. Egli-Weibel, à BIENNE. 1237-5

## Employé capable

actif et sérieux, au courant de la correspondance et de la comptabilité et bien introduit auprès de la clientèle horlogère pour s'occuper principalement des voyages. — Bon traitement et avenir assuré à personne remplissant les conditions voulues. Pourrait être intéressé. — Adresser de suite offres accompagnées de références ou certificats sous chiffre V-7277-J à l'agence Haassenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 12275-1

## Fabrique d'Aiguilles

Rue de la Serre 47  
On demande de suite un bon Mécanicien-découpeur d'aiguilles, ainsi que deux bonnes ouvrières et assujettie, ouvrage assuré et bonne rétribution. 12346-5

## NOUVEAUX

A vendre 74 douzaines de mouvements 13 lig. Sonceboz, remontoir bascule, à très bas prix. 12227-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

## Nouveau! Nouveau! Longue-vue

(DÉPOSÉE)  
de construction supérieure, agrandissant 10 fois, résultat ne pouvant être atteint que par d'excellents verres. Vue d'une étendue surprenante! Succès immense dans tous les pays! Insurpassable pour voyages, pour la chasse, voyages en vélo ou promenade. 12202-4  
Prix incroyable de bon marché 3 fr. 90  
seulement, y compris l'étui et l'emballage, franco contre envoi préalable de cette somme ou avec une surcharge de 85 c. contre remboursement.  
C.-W. SCHULZ, Lörrach (Bade).  
Echanges admis. Prière de mentionner l'IMPARTIAL en faisant la commande.  
Un essai dépassera toute attente.

## Café-Restaurant

On demande à louer de suite un café-restaurant bien achalandé, si possible dans le canton de Neuchâtel. — S'adresser par écrit sous initiales E. C. 12311, au bureau de l'IMPARTIAL. 12311-2

## A VENDRE

deux grandes MAISONS doubles, dont une formant angle de rues, situées à la rue de la Demoiselle. 11598-1  
Une MAISON double située rue du Crêt, anciennement Place d'Armes, avec chésal y attenante.  
Ces immeubles sont de bon rapport. Facilités de paiement.  
S'adr. pour tous renseignements et pour traiter, au notaire A. Bersot, rue Léopold-Robert 4, à La Chaux-de-Fonds.



# Magasins du „SAUVAGE“ à Bâle

## Nouveautés pour Robes

Echantillons de suite, franco

## Soieries

unies et fantaisies, en laine et mi-soie, dans les genres simples jusqu'aux plus élégants, en prix variant de 1 fr. jusqu'à 12 fr. le mètre.

**Etoffes noires** environ 400 genres différents dans tous les prix.

**Tissus blancs et couleurs**, laine et mi-soie pour Robes de Soirées,

Nous offrons constamment tout ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur en choix très variés et reconnus de bon goût dans les prix les plus avantageux

en qualités garanties, noires — blanches — couleurs pour Robes de sorties, visites, cérémonies, bals, etc. **Fantaisies** pour Blouses. **Soieries diverses** pour doublures.

**Velours anglais**, unis et façonnés, pour robes et blouses dans les teintes les plus nouvelles.

11409-49

### THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction de M. R. RAFFIT.

Bureau, 7 1/4 h. Rideau, 8 1/4 h.

**Dimanche 8 Octobre**

**Débuts de la Troupe d'Opérette**

Première représentation de

## LE PETIT DUC

Opéra-comique en 3 actes, de MM. H. Meilhac et Halévy.

Musique de Charles Lecocq.

**Orchestre H. Mayr**

**PRIX DES PLACES :**

Balcons, 3 fr. — Premières, 2 fr. 50. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. — Parterre numéroté, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr. 25. — Troisièmes, 75 c.

**Abonnements.**

Seul Bureau de location à la caisse du Théâtre, ouvert tous les jours de 10 h. à midi et de 2 à 5 h, du soir. 12436-2

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

### Café de la Place

— TOUS LES JOURS —

## Choucroute garnie

SAUCISSES de FRANCFORT

11723-14 Se recommande, R. Brugger.

### Hôtel du Lion-D'Or

Tous les SAMEDIS soir dès 7 1/2 heures

## TRIPES

8534-57\* Se recommande, H. IMMER-LEBER

### Café - Brasserie Bâloise

7 A, rue du Premier Mars 7 A.

**Samedi 7 Octobre 1899**

à 7 1/2 heures du soir,

## Souper aux Tripes

Consommations de premier choix.

BELLE SALLE au premier étage est mise à la disposition de Sociétés pour répétitions, réunions, etc. 12382-2

Se recommande, Jean Gysi.

A la même adresse, à louer une belle chambre non meublée, indépendante et à 2 fenêtres.

### Café - Restaurant du RAISIN

rue de l'Hôtel-de-Ville. 12427-3

**TOUS LES SAMEDIS SOIRS**

dès 7 1/2 heures,

## TRIPES

Se recommande, H. BRANDT.

5, PASSAGE du CENTRE 5

**SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir**

## Souper aux Tripes

à la Lyonnaise.

12418-2 Se recommande, J. Von Allmen.

### Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1.

111, Demoiselle 111.

## Neuchâtel blanc 1897

PREMIER CHOIX 11253-13

la bouteille, verre perdu, **80 cent.**

## Beaujolais

véritable, le litre sans verre, **75 cent.**

## A remettre à MONTREUX

pour cause de départ **Bazar, Librairie, Papeterie.** Conditions avantageuses. — S'adresser à M. Ch. Bühler, à Montreux. 12419-10

## BEL-AIR

(Grande Salle). 12431-2

**DIMANCHE 8 OCTOBRE**

dès 2 1/2 heures après midi

## Grand Concert

donné par l'Orchestre

## L'Odéon

sous la direction de M. G. PANTILLON, professeur.

**ENTRÉE LIBRE**

## Hôtel de la POSTE LES BOIS

**Dimanche 8 Octobre 1899**

A l'occasion de la fête des Bois !

## BAL PUBLIC

Bonne Musique.

Bonnes consommations.

12339-2 Se recommande, Le propriétaire, Aristide Simonin.



**RAISINS du VALAIS**  
garantis première qualité, 5 kilos brut, 4 fr. 50.  
**C. REY, SIERRE**  
OL-370 12242-2

## ANGLAIS

Maitresse diplômée, d'origine anglaise, expérimentée dans l'enseignement de cette langue, offre des leçons particulières ou collectives. — S'adr. à Mme Huguenin-Fynn, rue Fritz-Courvoisier 8. 11658-2

### Commerce de Vins

## LUCIEN DROZ

Téléphone RUE DE L'ENVERS 32 Téléphone

Excellents vins rouges et blancs de table, depuis 35 ct. le litre. Vins fins en fûts et en bouteilles : Maçon, Beaujolais, Bourgogne, Bordeaux, Neuchâtel rouge et blanc, Désaley, Villeneuve, etc. Liqueurs de toutes sortes en fûts et en bouteilles. 10834-47 Asti mousseux. — Champagne. — Huile d'olive extra, etc.

### Magasin, Place du Marché

Usine, Rue de la Ronde 29

## Teinturerie - Lavage chimique

## G. MORITZ-BLANCHET

Maison de premier ordre recommandée par ses

A-8

Installations des plus modernes

## NOIR pour deuil en 12 heures

Détachage instantané

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

## Fin de Saison

Fort rabais sur machines 1899, sans et avec chaîne Clément, James, Featherstone et autres très marques. Bicyclettes neuves dep. 200 fr. Un TANDEM et quelques BICYCLETTES d'occasion p<sup>r</sup> dames et messieurs. Machines soigneusement visitées, prêtes à rouler et garanties. Facilités de paiement. H-9426-N 12037-1

## Ed. FAURE FILS, à Neuchâtel

Grand choix d'accessoires. — Lanternes à l'acétylène, derniers systèmes. Chambres à air exclusives, etc., etc.

Réparations de machines de toutes provenances

André EVARD, rue Léopold-Robert, Agent pour la Chaux-de-Fonds

## Cercle Français

de la Chaux-de-Fonds.

**Dimanche 8 Octobre**

dès 10 h. du matin,

## Grand Tir au Flobert

et 12368-1

## Match au Billard

au local (CAFÉ DU COMMERCE).

Le soir à 8 heures, Distribution des prix suivie de

## SOIRÉE FAMILIÈRE

Le Match au Billard commencera le Samedi 7 courant, à 9 h. du soir.

Invitation cordiale à tous les amateurs. Chaque tireur peut apporter sa carabine.

## Chapelle Morave

## LA VENTE

aura lieu H-2653-c

**Mardi 10 Octobre** à partir de 10 h du matin. 12203-2

## Raisins du Tessin

Raisin rouge, la caisse de 5 kg. fr. 2. — 10 kg. 3 fr. 75.

Raisin blanc Asti 4 kg. 3.50

Belles Pommes fortes de conserve, par panier de 10 kilos, Fr. 3.50: 15 kilos, 4 fr. 75.

franco contre remboursement.

Angelo CALDELARI, Lugano.

Dépôt du raisin à la Chaux-de-Fonds chez Louis Ducommun, rue de la Demoiselle 94. 10422-14

Tailleuse. Mlle Louisa GUENOT, Temple-Allemand 107 se recommande pour tous les ouvrages concernant sa profession, soit en journées ou à la maison. 12315-2

## Alliance Evangélique

Réunion publique mensuelle

**JEUDI 12 Octobre, à 8 1/2 h. du soir, à la SALLE de la CROIX-BLEUE.**

H-2696-c 12440-3

## Restaurant SANTSCHI GRANDES-CROSETTES

**Dimanche 8 Octobre**

dès 2 h. après midi,

## ! Soirée Familiale !

## Moût de Neuchâtel

12435-2 Se recommande.

## BRASSERIE CENTRALE

2, rue Léopold Robert 2.

Tous les SAMEDIS soir

dès 7 1/2 heures, 12436-36

## Souper aux Tripes

Restauration à toute heure. Escargots. Salle au premier étage.

Se recommande, FRÉSARD.

## Attention!

## Halte des Amis, ENIBOIS

**Dimanche 8 Octobre**

A l'occasion de la fête de Muriaux!

## BAL PUBLIC

BONNE RÉCEPTION

12432-2 Se recommande, Schwaller-Meyer

## CAFE SCHNEITER

rue de l'Hôtel-de-Ville 65.

**Dimanche 8 Octobre**

dès 2 h. après midi

## BAL BAL

12439-2 Se recommande.

## Café Veuve PERRET

rue Fritz Courvoisier 41.

**Dimanche 8 Octobre**

## Soirée familière

12442-2 Se recommande.

## Café Montagnard

rue Léopold Robert 8.

**SAMEDI, dès 7 1/2 h. du soir,**

## Souper aux tripes

12445-2 Se recommande.

A la même adresse, on demande une bonne servante de toute confiance, sachant bien cuire et faire les travaux du ménage.

## J.-E. BEAUJON

## Cave, 9, rue Neuve 9

## Moût d'Auvernier

Premier choix Premier choix

7106-72

VIENT DE DE PARAÎTRE

chez

## DELACHAUX & NIESTLÉ

NEUCHÂTEL

## Le Vritable Messenger boiteux de Neuchâtel

pour l'an de grâce 1900.

Prix, 30 c. Rabais aux revendeurs. H-9705-N 12376-1

## Restaurant des Armes-Réunies

GRANDE SALLE

**Dimanche 8 Octobre**

dès 2 1/2 h. après midi 12466-2

## Grand Concert

donné par

## l'Orchestre Mayr

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Cours Bavarois, marche. (Seb. Mayr).
2. Ouverture de La Forza del Destino. (Verdi).
3. Valse du ballet Farfarello. (Dahms).
4. Olof Tryggvasson. (Grieg).
5. Fantaisie sur Carmen. (Bizet).

DEUXIÈME PARTIE

6. Ouverture Orphée aux Enfers. (Offenbach).
7. Mazurka d'Amour (Ganne)
8. Danses Hongroises 5 et 6. (Brahms).
9. Fantaisie sur Faust. (Gounod).
10. Munchner Kind'l, marche. (Seb. Mayr).

Entrée, 50 c. Entrée, 50 c.

GRANDE

## Brasserie du Square

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,

à 8 heures du soir.

## GRAND CONCERT

donné par la Troupe internationale

## Les Froisiés

Pour la première fois à la Chaux-de-Fonds

DIMANCHE, dès 2 heures,

## Matinée

ENTRÉE LIBRE — 12443-6

## Grande Brasserie

de la

## METROPOLE

CE SOIR et jours suivants

à 8 heures,

## GRAND CONCERT

donné par la

## célèbre TROUPE NAPOLITAINE

Direction: RATTINI,

Dimanche, à 2 heures, MATINÉE

ENTRÉE LIBRE 12449-3

**Qui** entreprendrait par fortes séries des échappements cylindres, mouvements Robert, 12 lignes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12424-3

## Employé intéressé

Une personne sérieuse, possédant un capital de 4 à 6000 fr., est demandée comme employé intéressé pour la tenue des livres et les voyages; articles pour construction. 12422-3 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

## Révolution en photographie par l'appareil

## CHEAP

au prix incroyable de 2 fr. 50, y compris plaques, papier, révélateur, etc. Epreuves de 4x4 cm. Envois contre remboursement. Aux Nouveautés Industrielles, 30, boulevard de Plainpalais, Genève. 10802-14

## MAISONS d'habitation

La construction de plusieurs maisons étant projetées pour le printemps prochain sur un chéval exceptionnellement bien situé, au nord de la ville, l'aménagement des dites maisons pourrait encore être disposé au gré des amateurs. Grande facilité de paiement. 12443-3 S'adresser à M. A. Theill, architecte, rue du Doubs 90.

## A vendre terrain à bâtir

au centre de la localité. — S'adresser en l'Etude des notaires H. Lehmann & A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32. 11893-3